

Sommaire

Le mot du Président	3
Nos engagements	4
1 Augmenter la croissance économique	6
1.1 Des finances équilibrées	7
1.2 Moins de taxes, plus d'argent	7
1.3 Plus de vitalité, plus de mobilité	8
1.4 Marché du travail	10
1.5 Ethique et responsabilité	11
2. Dynamiser la formation et la recherche	13
2.1 Mission de l'école	14
2.2 Formation professionnelle	14
2.3 HES et universités	14
2.4 Enrayer la fuite des cerveaux	15
3. Remettre l'état au seul service du citoyen	18
3.1 Respect de la sphère privée	18
3.2 Des services publics efficaces, mieux définis	19
3.3 Gestion du territoire	20
3.4 Pour un fédéralisme coopératif	21
4. Garantir la sécurité et la qualité de vie	23
4.1 Assurances sociales	23
4.2 Santé: transparence et cohérence	24
4.3 Combattre incivilités et délinquance	25
4.4 Renforcement de la politique familiale	27
4.5 Environnement	27
4.6 Pour une agriculture compétitive et concurrentielle	28
5. Rester ouvert au monde	31
5.1. Pour un engagement international plus clair	31
5.2. Pour une meilleure intégration politique et économique de la Suisse en Europe	32
5.3. Pour une armée moderne et efficace	32
5.4. Pour une politique réaliste et cohérente à l'égard des étrangers	33



Pour une Suisse qui gagne : le parti d'une droite efficace et moderne, alliant patriotisme, rigueur et ouverture

Avec 6 députés sur 200 aux Chambres fédérales, le Parti libéral suisse (PLS) pourrait passer pour un petit parti. Il n'en est rien. Paradoxalement, malgré le petit nombre de ses députés à Berne, le PLS est un **grand parti**.

Un grand parti tout d'abord pour **ses idées**, pour sa ligne politique: il est le porteur d'un courant de pensée universel profondément ancré dans des valeurs intemporelles, issu notamment des Lumières, qui le conduisent à défendre et à illustrer la **liberté** de l'individu, le respect de la personne, la reconnaissance des identités et des différences, la **responsabilité**, la créativité et l'esprit d'initiative, seules sources avérées du progrès économique et social, du **progrès** de l'homme.

Un grand parti, ensuite, car au lieu d'être uniformément et faiblement réparti dans toute la Suisse, il est, pour des raisons historiques, solidement ancré dans 4 cantons, **Bâle ville**, **Genève**, **Neuchâtel** et **Vaud**. Il y est fortement présent, non seulement dans les parlements - il l'est également en **Valais** -, mais aussi dans les gouvernements. Si l'on sait qu'à eux seuls **ces quatre cantons comptent 13 des 27 sociétés cotées au Swiss Market Index (SMI)** et que leur capitalisation représente 75% de ce même SMI, on comprend que les libéraux sont largement

présents, qu'ils font contribuer et contribuent à l'existence et au développement de l'épine dorsale économique et financière, génératrice de richesses pour la Suisse.

Le Parti libéral suisse n'hésite à pas se positionner comme un parti de droite, une droite efficace et moderne, capable d'allier le patriotisme - les libéraux sont attachés à ce pays et le démontrent par leur action -, la rigueur - **ils combattent l'explosion des dépenses et les excès fiscaux** -, tout en faisant preuve d'ouverture - ils soutiennent l'innovation, la création, la recherche et la coopération.

Fort de ces convictions, le Parti libéral suisse aborde l'année électorale 2003 avec détermination. Il s'engagera avec enthousiasme pour une Suisse qui gagne, une Suisse qui crée, une Suisse dégagée des pesanteurs administrativo-étatiques, **une Suisse apte à retrouver une croissance qu'elle n'aurait jamais dû quitter**.

Claude Ruey
Président du Parti libéral suisse (PLS)
Conseiller national

Le PLS s'engage pour une Suisse moderne, compétitive et ouverte

Notre époque se caractérise par un mouvement de mondialisation accéléré d'une ampleur insoupçonnée. Les nouvelles technologies ont permis d'être informés de tout ce qui se passe sur la planète à la seconde près ; elles ont rapproché les hommes en même temps qu'elles les ont éloignés. Il s'agit pour nos concitoyens de ne pas se perdre dans ce bouleversement.

Entre l'attachement stérile à des structures devenues obsolètes et le développement sauvage du marché, il y a place pour une économie libéralisée, dynamique et créatrice de richesses. Seule l'économie de marché est capable de couvrir les frais d'une société à la fois performante et solidaire. Il faut donc que celle-ci fonctionne dans les conditions optimales pour dégager les ressources nécessaires. Le rôle de l'Etat doit être précisé (sécurité, éducation, santé, justice et solidarité sociale) et son degré d'implication dans l'économie doit être déterminé ainsi que les moyens dont il se dote pour assumer sa tâche. L'Etat fixera donc un cadre à l'activité économique et évitera toutes mesures de distorsions du marché ("subventions-arrosoir", par exemple). Il favorisera l'efficacité économique en s'astreignant à débarrasser revoir la législation en vigueur de toutes ses rigidités inutiles.

L'assainissement des finances publiques est un but incontournable ne serait-ce que pour motiver et rassurer les investisseurs, ainsi que pour assurer la pérennité de notre stabilité économique et sociale. Il s'agit concrètement de limiter l'augmentation des dépenses aux seuls secteurs ou celles-ci s'avèrent indispensables en fonction de la démographie (santé, formation, par exemple) ; pour tous les autres secteurs, l'augmentation des dépenses et des investissements ne peut excéder la croissance du PIB.

L'avenir de notre économie dépend de sa compétitivité et du choix de ses créneaux. Ainsi, la part du prix de revient des produits ou services

imputables aux salaires est trop importante. La charge globale des assurances sociales ne doit pas augmenter et le principe de compensation d'une assurance à l'autre doit être appliqué.

Si nous voulons développer sur notre territoire des industries de pointe, nous devons être capables de fournir une main d'œuvre très hautement qualifiée. Nos hautes écoles doivent donc spécifiquement répondre à ses besoins. L'offre de formation des hautes écoles doit être variée et les filières scientifiques doivent être mieux valorisées.

Les valeurs helvétiques traditionnelles doivent être développées, mais elles ne suffisent pas à elles seules. Dans un environnement international de plus en plus compétitif, il est impératif de développer dans la population un état d'esprit de professionnalisme exigeant, de créativité et d'innovation.

C'est dès l'école que cet état d'esprit doit être développé. Le rapprochement du monde de l'école avec celui de l'économie, permettra la création du fameux "bouillon de culture" si profitable à l'innovation, et la prise de conscience par le corps enseignant du type d'exigences auxquelles les futurs créateurs seront appelés à répondre.

Enfin, le formidable défi qui nous est adressé appelle un changement d'état d'esprit fondamental. Il sera d'autant mieux négocié qu'il engendrera la motivation plutôt que la crainte. Une campagne active dans ce sens créerait la pensée positive, seule capable de nous aider à progresser.

C'est dans cet état d'esprit et fort de cette volonté de régénération de l'économie et de développement de la liberté de chaque individu que le PLS s'engage dans les élections fédérales de 2003.

Il constate que:

- **Pour rester en bonne santé, il faut bouger:** dans son optique la meilleure recette pour demeurer jeune, dynamique, la Suisse doit s'ouvrir davantage à la concurrence.
- Pour pouvoir bouger, il faut éliminer les entraves. L'Etat doit **encourager les potentialités** dont dispose encore aujourd'hui la Suisse, au lieu de les abîmer dans un dédale toujours plus inextricable de restrictions légales ou administratives.

- **Pour pouvoir bouger, il faut le vouloir. Celui qui cherche simplement à faire valoir ses droits ne progresse pas:** le PLS encourage l'esprit d'entreprise au lieu de l'esprit de revendication.
- **La Suisse est un pays qui doit rester ouvert au monde:** les Libéraux s'identifient pleinement à ce qu'est la Suisse et comme nos ancêtres, ils se déclarent patriotes et ouverts au monde: la Suisse n'est pas un Sonderfall et progressera en acceptant de se situer un contexte international compétitif.



Pour atteindre ces objectifs, les libéraux s'engageront dans 5 domaines:

- 1. Augmenter la croissance économique**
- 2. Dynamiser la formation et recherche**
- 3. Redimensionner l'Etat au seul service du citoyen**
- 4. Garantir la sécurité et la qualité de vie**
- 5. Rester ouvert au monde**

1. AUGMENTER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

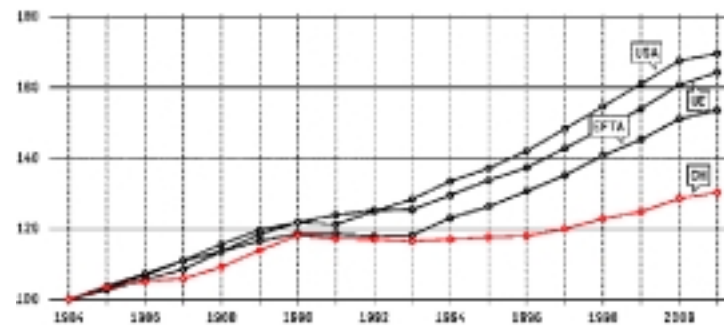
Notre croissance stagne. Ce constat alarmant doit faire sortir la classe politique de sa torpeur dépensière ; il faut fixer des priorités claires, optimiser l'utilisation de l'argent public et réduire le carcan de règlements qui étouffe l'esprit d'entreprise. Entre 1990 et 2000, le taux de croissance du produit intérieur brut suisse (par habitant) est tombé à 0,13%, les économies nationales de la zone euro ont progressé en moyenne de 1,6%, (Grande-Bretagne 2,3%). De plus, on constate que la productivité moyenne recule, ce qui signifie que le travailleur suisse, même s'il travaille plus longtemps que ses voisins, rapporte moins.

Notre croissance stagne. Ce constat alarmant doit faire sortir la classe politique de sa torpeur dépensière ; il faut fixer des priorités claires, optimiser l'utilisation de l'argent public et réduire le carcan de règlements qui étouffe l'esprit d'entreprise. Entre 1990 et 2000, le taux de croissance du produit intérieur brut suisse (par habitant) est tombé à 0,13%, les économies nationales de la zone euro ont progressé en moyenne de 1,6%, (Grande-Bretagne 2,3%). De plus, on constate que la productivité moyenne recule, ce qui signifie que le travailleur suisse, même s'il travaille plus longtemps que ses voisins, rapporte moins.

- Le ménage de l'Etat est en déficit chronique. Le problème est largement structurel et pas simplement conjoncturel. En période de crise économique, c'est de réserves dont on devrait disposer, pas de propositions de nouveaux impôts ! Au lieu de se contenter de réformattes et de retouches, il faut imposer une discipline budgétaire stricte qui passe par une redéfinition claire des priorités de l'Etat.
- L'Etat dépense trop, augmente la pression fiscale, ajoute des taxes aux impôts sans diminuer la quote-part fiscale globale. Plus du tiers du PIB passe dans la quote-part d'Etat. Cette évolution devient dramatique autant pour les entreprises que pour la pérennité de nos assurances sociales. Il est indispensable de se fixer un objectif ambitieux et de tout faire pour que 33% du PIB soit considéré comme un maximum absolu. Aucune nouvelle taxe ne doit voir le jour sans une diminution équivalente de la fiscalité.

- L'administration fixe trop de règlements tatillons et pointilleux et n'est pas assez efficace en terme de service aux entreprises et aux collectivités locales. La législation fédérale et cantonale doit être revue et allégée pour permettre aux entreprises suisses de rester concurrentielles. Tout nouveau règlement doit être accompagné par une évaluation de son impact financier sur les entreprises et les collectivités publiques.

La Suisse possède un système commercial largement ouvert sur l'extérieur. Celui-ci lui offre la possibilité de tirer parti des échanges commerciaux internationaux et d'une certaine spécialisation à l'échelle mondiale. La globalisation des échanges et la mondialisation de l'économie accroissent bien évidemment la compétition à laquelle se livrent aujourd'hui les places économiques pour s'assurer des facteurs de



production mobiles. Dans ce contexte, la Suisse ne peut assurer durablement sa prospérité que si elle atteint un niveau de croissance équivalent ou supérieur à celui de ses voisins européens: à savoir au moins 3% pour les prochaines années. En conséquence, elle doit parvenir à attirer et à retenir des capitaux ainsi que de la main d'œuvre qualifiée pour permettre la durabilité de notre système économique et social. La revitalisation de notre économie passe par une maîtrise des dépenses de l'Etat, mais également par l'allègement de la législation et par le développement des infrastructures, afin d'offrir un espace de liberté et de création large et efficace à l'initiative privée. Pour atteindre cet objectif, les Libéraux sont persuadés que quatre conditions sont nécessaires.

1) Des finances équilibrées:

La compétitivité de notre système économique et social et le développement d'un objectif de croissance ne peuvent exister que dans un environnement financier et fiscal, au sein duquel les dépenses de l'Etat sont maîtrisées par rapport à l'évolution du produit intérieur brut. Or, le manque de discipline budgétaire qui a marqué la fin des années 1980 a entraîné une situation difficile pour les finances de la Confédération. Cette situation s'est détériorée en raison de la baisse des recettes de l'IFD, des engagements pris en faveur de la compagnie aérienne Swissair et de Expo.02. A cela s'ajoute le fait que la croissance des dépenses est supérieure à la croissance économique prévue. La tentative d'éliminer les dépenses excédentaires par des rentrées plus importantes n'est pourtant pas une solution.

Pour améliorer durablement la situation, une action politique claire et déterminée est désormais nécessaire. Les libéraux ont déjà été à l'origine d'une intervention parlementaire demandant la révision des lois dépensières. Des finances saines sont donc une condition indispensable à la stabilité de la politique monétaire. Cette dernière fournit la base d'une économie dynamique capable de réduire l'endettement. Aussi, l'assainisse-

ment des comptes de l'Etat doit-il poursuivre deux objectifs: la réduction du déficit actuel et l'élimination du déficit structurel à moyen terme. Ces conditions-cadres favorables passent aussi par un équilibre du budget et la maîtrise du poids de l'intérêt de la dette, d'où par exemple, en décembre 2001, le soutien des libéraux à l'instauration d'un frein à l'endettement. Les libéraux sont aussi conscients que le budget de la Confédération constitue un instrument de redistribution. Les économies au niveau fédéral signifient très souvent un transfert de charges vers les cantons. Celui-ci n'est acceptable que s'il s'accompagne d'un transfert des compétences correspondant vers les cantons, selon le principe " qui paie, commande ". Parallèlement à ces mesures, les libéraux ont lancé à Berne une initiative parlementaire visant à l'établissement d'une amnistie fiscale générale. Cette amnistie est une amnistie générale prévue par la Confédération pour les impôts relevant de sa compétence en vertu de loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD), de la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes (LHID) et de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (LTEO).

2) Moins de taxes, plus d'argent

La quote-part fiscale de l'Etat a crû de manière inacceptable. On a enregistré un accroissement très marqué depuis 1990, si bien que la Confédération a perdu énormément de terrain en comparaison internationale. La charge fiscale a atteint ses limites. Il est donc impératif aujourd'hui d'assurer à la fois à notre pays un bon positionnement au niveau international en ce qui concerne la quote-part fiscale et la quote-part de l'Etat et de prendre en considération, d'autre part, la redéfinition claire des tâches de l'Etat, ainsi que son redimensionnement. Les libéraux soutiendront dans ce sens la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT).

Chiffres de la Confédération

	1990+	2001+	2003*
Quote-part de l'Etat (dépenses totales en % du PIB)	10,0	12,1	11,6
Quote-part fiscale (recettes fiscales en % du PIB)	9,2	10,3	10,9
Taux d'excédent de déficit (solde du compte financier en % du PIB)	0,3	-0,3	-0,1
Dettes (millions de CHF)	38'509	106'813	105'000
Taux d'endettement (dettes en % du PIB)	12,1	25,7	23,9
Intérêts passifs (millions de CHF)	1'832	3'394	3'664
Part des impôts directs (en % des recettes totales)	32,9	26,8	33,3

+ comptes; * budget

La fiscalité reste un élément de la compétitivité économique de notre pays. Elle doit, par conséquent, répondre à des critères. Pour assurer un objectif de croissance, notre système fiscal doit être conçu pour renforcer la compétitivité et non pour l'amoinrir. Or, il souffre actuellement de plusieurs défauts: la forte progressivité de l'impôt direct ou encore les impositions multiples sur un même substrat fiscal. Ceux-ci sont un très gros handicap pour la compétitivité de notre place économique.

Le Parti libéral suisse s'engage pour que la fiscalité fédérale, cantonale et communale soit considérée comme un tout. Son poids global s'est fortement accru aux cours de ces dernières années. Cet alourdissement doit impérativement cesser. Il s'engage également pour que la répartition des charges fiscale entre la Confédération, les cantons et les communes soit le reflet de la répartition des souverainetés entre les trois autorités: elle est mesure de fédéralisme et doit par conséquent rester équilibrée. Enfin, pour assurer le financement des tâches éta-

tiques essentielles, le PLS s'est toujours refusé à envisager l'introduction de nouveaux impôts et refuse que la TVA se transforme en " self-service ". Il exige qu'une augmentation éventuelle de celle-ci s'accompagne obligatoirement d'une diminution proportionnelle de l'IFD. A défaut de pouvoir être directement supprimé, l'impôt fédéral direct doit être impérativement ramené à sa seule fonction de solidarité intercantonale.

Favorables à une baisse de la pression fiscale pour les particuliers, les libéraux le sont aussi pour les entreprises. Ils ont soutenu le train de mesures fiscales 2001 au Parlement en ce sens. Ils ont été les seuls à soutenir unanimement la suppression du droit de timbre et à combattre l'impôt sur le gain en capital. Ils s'engagent aujourd'hui pour un allègement de la fiscalité des entreprises, notamment en améliorant la fiscalité des stock-options, afin que celle-ci soit incitative.

3) Assurer aux individus et aux entreprises plus de vitalité et plus de mobilité

Les libéraux s'engagent pour que les entreprises puissent évoluer sur des marchés beaucoup plus libres et concurrentiels en Suisse et au niveau international. Il s'agit d'offrir des conditions-cadre favorables et attrayantes aux entreprises implantées sur notre territoire et à celles qui souhaitent s'y installer, ainsi qu'un développement des infrastructures. Ce sont des conditions sine qua non pour que notre pays s'impose comme un pays qui possède un très fort potentiel de valeur ajoutée dans les produits qu'il transforme.

→ pour une diminution des charges administratives et le développement du capital-risque

Une économie concurrentielle et performante est une économie exempte de charges administratives inutiles qui pèsent sur les entreprises. Les Libéraux constatent depuis longtemps que les charges administratives que doivent supporter les entreprises sont dispropor-

tionnées par rapport à leur utilité. Les responsables de PME consacrent, ainsi, plusieurs centaines d'heures par année pour respecter leurs obligations fiscales, réglementaires (permis de construire, permis de travail, etc.) et de sécurité sociale. Ces charges administratives découlent du respect des prescriptions légales. Elles entraînent des pertes de temps et des coûts financiers supplémentaires pour les entreprises. De plus, elles sont susceptibles de porter atteinte à leur liberté d'action et à leur capacité de prendre des décisions. Pour assurer la vitalité de notre économie, c'est avant tout à elles qu'il faut s'attaquer. Tout récemment, les libéraux se sont élevés contre la volonté de l'administration de créer un nouveau certificat de salaire d'une complexité bureaucratique extrême étendant l'obligation de déclarer aussi bien les prestations et avantages financiers que les décomptes de frais, sous prétexte d'affiner la notion de salaire brut.

Pour les libéraux, la vitalité économique passe également par une meilleure diffusion du capital-risque, seul susceptible de permettre le développement des entreprises innovantes en Suisse. Il s'agit aussi de généraliser la distribution et la promotion des options des collaborateurs à tous les salariés dans la transparence. Les libéraux ont été les promoteurs de cette idée au Parlement qui fait l'objet aujourd'hui d'une large consultation fédérale.

→ une mobilité efficace

Il s'agit d'offrir à nos entreprises des conditions de transports performantes en adéquation avec leurs besoins et ceux de la population. Dans ce contexte, les libéraux ont un credo: mobilité, libre choix et complémentarité. La mobilité et le libre choix du moyen de transport conditionnent le développement de l'économie, du tourisme et de la pratique des activités professionnelles et des loisirs. Les libéraux sont donc attentifs à la modernisation de nos voies de communication, à la complémentarité des divers moyens de transports et à une répartition adéquate des trafics entre eux.

• La complémentarité des transports

Le Parti libéral suisse a toujours fondé sa réflexion politique en matière de politique des transports sur deux éléments: la sécurité routière et l'attachement à la complémentarité des transports. Le transfert de la route vers le rail fait intégralement partie de ses objectifs. Toutefois, la vision libérale des transports se veut avant tout réaliste. Or, le transfert de la route vers le rail, malgré un investissement énorme de la part des citoyens contribuables, ne répond pas aux besoins actuels, ni aux besoins futurs. La complémentarité des transports prend donc toute sa dimension: le transport routier est efficace et pourrait offrir une sécurité maximale, tant des personnes que de l'environnement.

• La liberté du choix des transports

Les Libéraux se sont opposés aux initiatives qui voulaient restreindre la mobilité et le libre-choix du moyen de transport. Leurs effets négatifs touchent plus particulièrement les populations périphériques. Les libéraux ont donné ainsi leur feu vert à la modification de la loi sur la sécurité routière, estimant important que la sécurité soit mieux assurée autant bien sur les grands axes routiers de notre pays, que sur les petites routes périphériques. Dans ce contexte, les libéraux ont appuyé le percement d'un second tube au Gothard qui constituerait une complémentarité bienvenue au percement des NLFA. Cela répond à un besoin de sécurité, de fluidité du trafic et à nos engagements pris au niveau européen. Il est aussi favorable à la construction de trois voies sur les grands axes autoroutiers suisses.

• Le transport aérien – la crise Swissair

Le transport aérien est vital pour notre pays enclavé au sein du continent européen. Il doit rester performant et concurrentiel. Les libéraux ont donc refusé l'accord aérien avec l'Allemagne qui limitait unilatéra-

lement le nombre de vols vers Kloten. Ils ont soutenu le développement de l'entreprise Sky Guide pour assurer la sécurité et la qualité du contrôle aérien civil et militaire.

Les libéraux n'ont pas donné leur aval au plan de restructuration de Swissair car ils étaient opposés à une intervention massive et directe de l'Etat dans une compagnie privée. Ils ont demandé au Conseil fédéral de soumettre au Parlement un nouveau projet plus modeste et plus réaliste qui soit économiquement, juridiquement et socialement durable, ceci en limitant strictement la participation de la Confédération au capital de la nouvelle compagnie.

→ pour des télécommunications performantes

Les télécommunications représentent le principal vecteur d'information d'aujourd'hui, mais également de demain. La mondialisation de l'information a permis de diminuer considérablement les distances, tandis que se créent tous les jours des marchés électroniques accessibles instantanément à tout un chacun. Les libéraux en sont très conscients: il s'agit pour eux de déterminer les besoins et de distinguer entre les infrastructures techniques et leur utilisation. Les Libéraux souhaitent que leur accès soit facilité. Ils soutiennent donc les efforts entrepris dans la libéralisation du marché des télécommunications. Le PLS a plébiscité la volonté de dégroupage du dernier kilomètre pour assurer une saine concurrence sur le marché des télécommunications, afin que la Suisse conserve sa compétitivité économique et sociale.

4) Dynamiser le marché du travail et de l'emploi:

Le libre jeu des forces sur le marché du travail est de la plus grande importance pour le maintien d'une économie compétitive. Les Libéraux sont persuadés qu'il faut garantir dans notre pays un marché du travail qui soit favorable au développement et à l'épanouissement individuels. Aux yeux des libéraux, cette garantie passe:

- **par une formation scolaire et professionnelle solide** qui soit d'un niveau qualitatif élevé est indispensable. Une formation continue et complémentaire permanente est également une condition essentielle.
- **par une meilleure flexibilité du marché du travail.** Cette flexibilité est très élevée dans notre pays. Il s'agit de la conserver, tout en favorisant dans le même temps la création d'emplois, la formation professionnelle en emploi et la création d'instruments permettant l'adéquation entre les besoins existants et les formations existantes (accroître l'efficacité des offices régionaux de placement). Cette dernière mesure a pour objectif de permettre rapidement l'insertion des demandeurs d'emplois dans le marché du travail.
- **par des incitations fiscales** qui permettent des conditions susceptibles d'encourager les entreprises présentes en Suisse à y demeurer (avec les postes de travail correspondants) et à attirer de nouvelles firmes.
- **par une promotion économique active,** menée par l'Etat en collaboration avec l'économie privée et tendant à mettre en valeur les atouts de la place helvétique, doit permettre d'attirer de nouvelles entreprises et d'assurer le maintien de celles qui sont déjà présentes.
- **Par le soutien actif et plus performant du placement de la main-d'œuvre,** notamment des offices régionaux de placement.

Les libéraux sont également persuadés que la Suisse continuera d'avoir besoin de main-d'œuvre étrangère. Dans une économie toujours plus complexe et active sur le plan international, il est de surcroît important que les cadres ou les spécialistes, quelle que soit leur nationalité, puissent être engagés partout selon les besoins, et surtout au siège de la société. L'absence pratiquement totale de restriction à l'arrivée de main-d'œuvre étrangère, comme c'est le cas au sein de l'UE, prend ainsi toujours plus d'importance aux yeux des grandes entreprises lorsqu'il s'agit de choisir leur lieu d'implantation. Si la place économique suisse veut rester dans la course, il faut donc prévoir un meilleur accès de la main-d'œuvre étrangère sur le marché du travail. Les libéraux l'ont demandé à plusieurs reprises au Parlement.

5) Ethique et responsabilité

Le libéralisme que prône le Parti libéral n'a rien à avoir avec le marché sauvage. En réalité, le libéralisme est profondément éthique: il postule des règles du jeu, donc des Etats qui fixent ces règles et sont capables de les faire respecter, notamment par la voie judiciaire. Ces règles, c'est la bonne foi en affaires, c'est l'interdiction de la tromperie, de l'escroquerie, de la concurrence déloyale, c'est le respect de la parole donnée. Là où il n'y a pas d'Etat libéral, c'est l'endroit même où la démocratie ne fonctionne pas, c'est là où l'Etat est faible ou dictatorial. Là où il n'y a pas d'Etat libéral, il n'y a pas de respect de la morale économique, il n'y a pas de respect des règles du marché libéral, il y a scandales, corruption, malversations. Et cela, ce n'est pas libéral, c'est anti-libéral, c'est l'absence de libéralisme.

Les libéraux sont conscients que pour créer des emplois et assurer une stabilité économique et sociale, il faut redonner aux individus le goût du risque et de l'entreprise. Celui-ci passe par la formation, la valorisation du travail et le développement des infrastructures. Le goût du risque, le désir d'entreprendre doit être consubstantiel à la mise en évidence d'une éthique indispensable, c'est-à-dire un capitalisme de

cohérence en prise avec une économie de réalité. Cette cohérence passe par une amélioration de la responsabilité sociale de l'entreprise, ainsi que par le soutien apporté à l'esprit d'entreprise. La conviction des libéraux est claire: une entreprise privée ne peut pas vivre dans la seule poursuite du profit. Son activité doit être sous-tendue par une éthique. Il appartient dès lors à ceux qui l'animent de définir, d'incarner et de faire vivre cette éthique par des valeurs claires. Car les entreprises jouent un rôle important dans la société et à fortiori dans le processus économique. Les libéraux ne peuvent concevoir une entreprise qui connaisse un succès durable sans une conception durable de sa mission, sans une claire perception du rôle qu'elle doit jouer dans la société et de la valeur qu'elle ajoute dans le processus économique.

Les libéraux sont persuadés que les deux principales valeurs éthiques qui doivent être mise en avant peuvent être résumées par deux adjectifs: responsable et solidaire. Responsabilité et solidarité sont des valeurs qui doivent être vécues à trois niveaux:

- envers soi-même,
- envers les collaborateurs, les fournisseurs, les actionnaires et les clients d'une entreprise,
- envers la société en général.

« L'économie se développe ainsi depuis toujours, avec des phases de développement et des phases de récession avant un nouveau développement. A nous d'apporter les meilleures solutions pour que le terreau économique soit fertile, pour que nos entreprises, ces petites et moyennes entreprises qui créent et maintiennent l'immense majorité des emplois de ce pays, puissent se développer de la façon la plus harmonieuse possible.

Le groupe libéral n'a jamais pensé que les investissements de l'Etat représentent l'engrais dont le monde économique a besoin. Les récessions sont toujours difficiles à vivre; mais elles sont aussi porteuses des réorganisations économiques nécessaires - pensons par exemple à l'explosion récente de la bulle spéculative des nouvelles technologies.

Le groupe libéral n'est pas favorable à ce que l'Etat réagisse de manière trop active aux récessions, par des actions autres que l'amélioration et l'adaptation constantes des conditions-cadres aux besoins du terrain et l'aménagement de la fiscalité la plus favorable possible pour les entreprises. [...] Les conditions fiscales sont évidemment au premier plan. Il est exclu pour le groupe libéral d'envisager une quelconque nouvelle hausse d'impôt, y compris de la TVA. Tous les exemples, toutes les études, toutes les évidences le prouvent: la fiscalité doit être la plus favorable possible aux entreprises si la relance économique est vraiment l'objectif. La baisse de la fiscalité des entreprises doit leur permettre de générer davantage de recettes propres et donc, à terme, davantage de recettes fiscales. »

BARBARA POLLA,
Conseillère nationale, mars 2003

Principales interventions parlementaires libérales

03.406 Iv. Pa. Amnistie fiscale générale	–	20.03.03
03.3104. Po. Contrôle et sécurité aériens après le refus de l'accord avec l'Allemagne	–	20.03.03
01.5189. Quest. Image de la place économique et scientifique suisse	–	01.10.01
02.3615. Ip. La société anonyme est-elle un instrument adéquat de la gestion publique ?	–	04.10.02
00.3103. Mo. Création de procédures pour concilier les intérêts des pays endettés et créanciers	–	22.03.01
01.3066. Mo. Imposition des stock-options	–	14.03.01
02.3076. Mo. Fiscalité des stock-options. Simplification et incitation	–	20.03.02
01.3029. Permis de travail pour les entreprises de hautes technologies	–	06.03.01
01.436 contingents de permis de courte durée accordés aux cantons	–	22.06.01
01.3664. Po Refus du plan Globus	–	16.11.01
01.3663. Po. Redimensionnement de l'aviation civile: une taille raisonnable	–	16.11.01

2. DYNAMISER LA FORMATION ET LA RECHERCHE

S'il est une priorité budgétaire indiscutable, c'est bien celle de la formation et recherche. La matière grise est notre seule matière première. Nous devons tout faire pour conserver et améliorer notre capital humain. Notre formation doit être la meilleure, notre recherche doit rester à la pointe. Notre résultat médiocre dans le cadre de la comparaison internationale PISA doit nous pousser à l'amélioration. L'ouverture prochaine de toutes nos hautes écoles à la concurrence internationale dans le cadre du processus de Bologne nous permettra de nous situer avec rigueur.

- L'école primaire et secondaire forme les enfants pour la vie réelle; elle ne doit pas s'exclure de la société et de l'économie. L'apprentissage de l'effort n'est pas contraire à la charte des droits de l'enfant ! La maîtrise effective des matières indispensables doit faire l'objet d'évaluations et de corrections si les objectifs ne sont pas atteints.
- Il est absurde, en 2003, de penser que l'on peut encore acquérir le savoir de toute une vie entre 20 et 25 ans. Nous avons besoin de beaucoup plus d'étudiants ayant une formation supérieure de base solide, susceptible de poursuivre par une formation continue tout au long de la vie professionnelle. Le développement des HES doit être renforcé, et l'offre de formation en Bachelors (3 ans) doit être étoffée. La formation professionnelle est en pleine redéfinition: de nombreuses professions requièrent des enseignements spécialisés. Il ne faut toutefois pas abandonner le modèle d'apprentissage dual qui a largement fait ses preuves.
- La recherche doit être soutenue, en particulier dans les nouvelles technologies de pointe dans lesquels la Suisse dispose d'atouts majeurs. Le monde politique doit songer à l'avenir: il doit renoncer aux dérives émotionnelles et considérer le progrès de manière objective.
- L'innovation doit impérativement être valorisée. La dynamisation de la recherche passe aussi sur l'ouverture à la nouveauté et plus

particulièrement sur les progrès technologiques. Pour ce faire une étroite collaboration doit être développée entre

	1980	1990	2000	(1980 -2000)
Etudiants	61 374	85 940	96 672	35 298 (58%)
Professeurs (FTE,SIUS I+II) ¹	922 2	175 2	412	490 25%)
Comptes ordinaires (milliards de francs)				
Valeur nominale	1,8	1	3,3	2 3,3 3
Francs de 2000	3,0	4,0	3,3	0,3 (10%)
¹ Annuaire statistique de la Suisse,OFS,1982				
² Financement des universités en 1990,AFF,1993				
³ Finances des hautes écoles 2000,OFS,2001,sans les coûts d'infrastructure calculés,pour raison de comparabilité.				

Les libéraux sont persuadés qu'un système de formation de haut niveau et performant est un atout indispensable et un instrument de développement économique et social pour notre pays. N'oublions pas que la seule matière première suisse est la matière grise ! L'enseignement et la recherche insufflent à la place économique suisse la capacité d'innover. Elle contribue au développement des entreprises et au maintien des emplois. Il y a donc une nécessité d'accroître la capacité des hautes écoles et d'améliorer leur caractère concurrentiel tant en Suisse qu'à l'étranger et de soutenir les chercheurs et de développer la recherche.

1) Mission de l'école: transmettre des connaissances et préparer à la vie

Pour les libéraux, l'école obligatoire doit être tout à la fois réaliste et efficace. Réaliste, car l'école se doit apporter à l'élève un solide bagage théorique et pratique pour lui permettre d'intégrer le monde du travail dans les meilleures conditions possibles. Il ne sert à rien de multiplier les expériences pédagogiques. Celles-ci perturbent l'apprentissage des élèves sans améliorer la qualité de l'enseignement. Car, aux yeux des libéraux, c'est là aussi que doit résider l'amélioration. Seul un enseignement de qualité, contrôlé, assurera l'épanouissement intellectuel des enfants. C'est dans ce domaine que les moyens doivent donc être investis.

Efficace, enfin, car l'école et son système ne doivent ni être un frein à l'apprentissage, ni une réalité déconnectée des exigences du monde économique et social. Dans ce contexte, les Libéraux sont convaincus que l'organisation de l'école obligatoire doit rester de la compétence des cantons. Toutefois, les libéraux attendent de la Conférence des chefs de départements de l'Instruction publique (CDIP) un esprit de coopération qui se traduise par des accords intercantonaux destinés à améliorer la cohérence du système éducatif suisse et à faciliter l'insertion des élèves dont les parents changent de canton. De même la mobilité professionnelle attendue des adultes ne doit pas être freinée par des difficultés artificielles au niveau scolaire, et cette mobilité ne doit pas entraîner des conséquences négatives facilement évitables aux enfants.

2) Valoriser la formation professionnelle et maintenir le système dual

Les libéraux ont soutenu la nouvelle loi sur la formation professionnelle qui consacre l'application du système dual de formation à la fois en entreprise et en école. Ils ont défendu aussi les écoles de métiers qui sont une spécificité de la Suisse romande, en particulier des écoles supérieures de commerce.

Aux yeux des Libéraux, cette loi réalise le mandat constitutionnel qui donne à la Confédération la compétence en la matière tout en laissant aux cantons et aux organisations professionnelles de larges compétences d'exécution.

Il s'agit aussi pour les libéraux de garantir la pérennité de notre système dual de formation professionnelle. Les libéraux ne souhaitent pas développer à terme une formation professionnelle uniquement en école, déconnectée des réalités du terrain. Les conséquences en terme d'emplois disponibles seraient catastrophiques. Le système de formation professionnel dual a fait la richesse de notre pays. A l'échelle de l'OCDE, le système de formation dual suisse permet à une très grande majorité de jeunes diplômés d'entrer de plein pied sur le marché du travail. Le chômage des jeunes est bien inférieur dans notre pays qu'en France ou en Belgique, où le système de formation dual n'existe pas. Il a fait donc ses preuves et les libéraux feront tout pour garantir son maintien et son développement.

3) Soutenir les HES et les universités: vers la coordination des compétences fédérales en matière de formation, de recherche et de technologie au sein d'un nouveau département fédéral.

Les libéraux sont persuadés que l'avenir de la Suisse dépend du niveau de l'enseignement dans les Hautes Ecoles spécialisées et dans les Universités et les Ecoles polytechniques. Le soutien à celle-ci constitue l'un des principaux engagements des libéraux à Berne.

Tout au long de la législature 1999-2003, les libéraux se sont fortement engagés en faveur d'un rattrapage dans la subvention de base de la Suisse aux universités. Celle-ci est nécessaire pour assurer la qualité des enseignements et surtout en raison du nombre considérable de nouveaux étudiants. Dans ce contexte, les libéraux apportent leur soutien aux nouvelles exigences européennes en matière de diplômes:

la Déclaration de Bologne et le communiqué de Prague. Le Parti libéral suisse considère que la démarche s'inscrit dans une vision à long terme. Etant donné que la Déclaration de Bologne fait partie d'une réglementation appliquée à l'échelle européenne, il est dès lors essentiel d'y souscrire et d'adapter notre législation, notamment dans l'optique de la reconnaissance des diplômes, ceci pour éviter des distorsions de concurrence avec les universités. Néanmoins, le Parti libéral suisse s'interroge sur la nécessité d'appliquer le système dual (bachelor/master) à l'ensemble des professions. Il estime qu'il serait souhaitable que toutes les associations économiques soient associées au processus de Bologne, comme c'est le cas en Allemagne par exemple. En effet, la définition d'un bachelor rendant apte au marché du travail serait utilement complétée par ceux qui seront les futurs employeurs.

De même, les libéraux soutiennent le développement des HES notamment aux formations artistiques et médicales. En matière d'admission, les Libéraux plaident pour un cadre législatif souple, mais cohérent dans les exigences qu'il impose. Dans ce domaine, ils resteront attentifs aux buts des hautes écoles spécialisées qui est de revaloriser la formation professionnelle et d'obtenir, en partant de la pratique, des diplômes de haut niveau, mais qui ne concurrencent pas les formations académiques, ce qui, réciproquement, implique naturellement que la formation académique ne doit pas non plus concurrencer la formation professionnelle. En aucun cas, ils ne souhaitent que la filière de la maturité professionnelle soit dévalorisée par rapport à la maturité gymnasiale.

Toutefois, ce soutien ne pourra pas se faire sans une réorganisation des structures fédérales de gestion de ces domaines. Lorsque l'on considère l'étendue des compétences de la Confédération dans la formation professionnelle, dans le domaine des Hautes Ecoles spécialisées, des universités d'origine cantonale et des EPF ainsi que l'importance du rôle de la Suisse dans le financement de la recherche et la conclu-

sion d'accords internationaux en matière de formation et de recherche la confusion des pouvoirs semble la règle. Les libéraux ont mis en évidence le besoin d'une meilleure coordination au niveau fédéral et que les compétences fédérales liées à la recherche et à la formation professionnelle soit intégrées au sein d'un unique département fédéral de la formation et de la recherche.

4) enrayer la fuite des cerveaux

Dans le domaine de la recherche, on constate une régression de la position de la Suisse en comparaison internationale et une multiplication des réglementations dissuasives à l'égard de la recherche privée. Les libéraux s'opposent à toute tentative de mettre des entraves à la liberté de la recherche - sous réserve des avis de commissions d'éthique - afin de ne pas provoquer une plus forte délocalisation de la recherche privée. Quel que soit l'intérêt de notre participation pleine et entière aux programmes européens de recherche, nous ne pouvons pas nous contenter d'un simple transfert de moyens au préjudice de l'effort accompli jusqu'à présent par les voies nationales. Un appui fédéral déterminé doit être prévu en faveur des secteurs de la recherche dans lesquels la Suisse est en tête ainsi que dans des domaines particuliers qui ne sont pas couverts par les programmes européens mais dans lesquels la recherche suisse excelle. Mais, il s'agit aussi de permettre une collaboration plus efficace entre le monde de la recherche et le monde économique. Celle-ci est nécessaire au développement de la recherche helvétique.

Les Libéraux traduisent et continueront à traduire cette priorité qu'ils accordent à la recherche dans les budgets, qu'il s'agisse de la formation professionnelle, des HES, des Universités, des EPF, du FNRS ou d'autres institutions de formations ou de recherche. Il est nécessaire de les soutenir pour éviter que nos étudiants chercheurs engagent leurs recherches à l'étranger. Les Libéraux se sont engagés en faveur de la recherche scientifique et ils se réjouissent qu'après une trop lon-

gue stagnation les crédits au FNRS aient été augmentés. Dans le secteur contesté du génie génétique, les libéraux ont par exemple apporté leur soutien de principe à des activités très riches en promesses pour le traitement des maladies génétiques, pour la santé humaine en général et pour l'alimentation. Ils ont d'ailleurs toujours soutenu le développement de la recherche fondamentale en biotechnologie. Les libéraux ne cèdent pas aux peurs paniques et restent insensibles aux interdits idéologiques de ceux qui par des moratoires ou des interdictions explicites veulent empêcher les progrès et les applications des connaissances dans ce domaine. Ces interdits ont des

« Tout indique que nous allons vers une société qu'on appelle la "société de la connaissance" dans laquelle la qualité de la formation professionnelle au sens traditionnel du terme conservera une place de grande importance, mais dans laquelle les applications des résultats de la recherche auront des effets croissants et des répercussions économiques - mais sociales aussi - considérables. En coupant aujourd'hui dans les crédits destinés à la formation et à la recherche, nous courons l'énorme risque d'être exclus de la tête de la compétition. Certes, il y a des difficultés financières, mais nous avons déjà su trouver de l'argent - et même beaucoup d'argent - pour des secteurs qui étaient loin d'avoir l'importance nationale de celui qui nous occupe aujourd'hui.[...] Celles et ceux [...] qui suivent l'évolution mondiale de la recherche et du développement savent que la Suisse n'est plus dans la situation très enviable qui était la sienne. Nous commençons déjà à éprouver les effets de la stagnation des années nonante. La recherche dans plusieurs pays d'Asie du Sud n'est plus un tigre de papier. La Corée du Sud est sur nos talons. Inutile de dire ce que deviendraient alors des secteurs importants de notre économie le jour où ne serions plus en tête dans les microtechniques, dans les nanotechnologies, dans les sciences du vivant et de la communication, etc.

conséquences radicales pour la recherche fondamentale dans notre pays. Ils signifient de facto l'obligation de transférer à l'étranger une grande partie de l'activité de recherche suisse et, par conséquent, la perte d'une grande partie de ses responsabilités. S'ils restent persuadés que la recherche doit se conformer aux dispositifs mis en place par notre société, les libéraux demandent le contrôle strict des expériences et des examens approfondis avant toute autorisation de traitement, de dissémination dans la nature ou de mise en circulation sur le marché.

Aujourd'hui déjà, nous devons opérer un rattrapage dans des domaines porteurs d'avenir. Cela demande beaucoup d'efforts, y compris des efforts financiers. Les Prix Nobel récompensent certes des individus de génie, mais ils récompensent aussi l'effort d'une nation. Ne l'oublions pas! »

**Rémy Scheurer,
Conseiller national, 6 mai 2003**

« "Kontrolle statt Verbote" sollte doch zwingend das Leitmotiv für diese Gen-Lex sein. Die uns vorliegende, von der Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrates verabschiedete Gesetzesvorlage ist mittlerweile zu einem regelrechten Biotech-Verhinderungsgesetz mutiert. Forscherinnen und Forscher sind nach wie vor besorgt, denn das von der WBK verabschiedete Gentechnikgesetz schränkt die medizinische, biologische und landwirtschaftliche Forschung in der Schweiz im Vergleich zur ausländischen Konkurrenz drastisch ein. Wird die Vorlage so verabschiedet, wie sie uns vorliegt, so können sich die Liberalen nicht dahinter stellen, und zwar aus schwerwiegenden Gründen, die ich nachfolgend im Namen der Fraktion darlegen". »

**Christine Wirz-von Planta,
Conseillère nationale, 1er octobre 2002:**

Interventions parlementaires

- 02.3303. Mo. Message FRT. Augmenter les crédits de 6,5 pour cent – 20.06.02
- 01.3055. Ip. Evolution de la répartition des subsides à la recherche scientifique – 08.03.01
- 01.3054. Ip. Soutien de la Confédération à la recherche en sciences humaines et sociales – 08.03.01
 - 01.410. Iv.pa. Recherche scientifique. Place des sciences humaines – 21.03.01
- 01.3140. Mo. Augmentation substantielle des subventions de base aux universités cantonales – 22.03.01
 - 00.3657. Mo. Département de la formation et de la recherche – 12.12.00
 - 00.3358. Mo. Investissement dans la recherche – 23.06.00
- 01.3029. Mo. Permis de travail pour les entreprises de hautes technologies – 06.03.01
- 02.3569. Mo. Taxes prélevées sur les candidats aux examens de maturité fédérale – 03.10.02
 - 01.5232. Qst recherche en Suisse. Décision de l'OFEFP – 03.12.01
 - 01.5210. Qst Interdiction de la recherche sur les OGM – 03.12.01



3. REMETTRE L'ETAT AU SEUL SERVICE DU CITOYEN

L'Etat n'a de sens qu'au service du citoyen qui paie pour son existence. Les besoins du citoyen, la protection de son bien-être à long terme doivent être au centre des préoccupations du monde politique et administratif. L'histoire a trop montré que l'appareil étatique a une tendance spontanée à s'inventer des missions et à dépenser l'argent des contribuables. Pourtant, l'argent public n'est pas " public ": chaque franc a été gagné par quelqu'un.

- Les nouvelles lois et les nouveaux règlements doivent être accompagnés par une " étude d'impact " financière et pratique. On a vu dans le domaine de l'aménagement du territoire notamment combien des règlements tatillons ou au contraire trop flou pouvaient compliquer excessivement la moindre extension de bâtiment agricole ou la construction d'une école.
- Service public, service au public: il faut rappeler fermement que l'objectif des services publics n'est pas de fournir des places de travail économiquement non-rentables à des personnes difficilement employables ailleurs. L'objectif est de fournir le meilleur service possible au meilleur prix possible à l'ensemble des citoyens. Cela passe nécessairement par des mesures de rationalisation et d'adaptation régulière comme dans toute autre entreprise.
- Le principe de proximité est le fondement de la vision fédéraliste et libérale de notre pays. Les libéraux, s'ils sont favorables à cette liberté du marché mondial, sont simultanément attachés à la démocratie de proximité, à l'autonomie communale, au fédéralisme, à l'identité des régions qui forment leur continent. En d'autres termes, à côté d'une mondialisation économique et comme un complément nécessaire à celle-ci, ils postulent et offrent des cadres institutionnels proches des citoyens, des cadres qui leur permettent de vivre leur identité culturelle, historique et religieuse, de respecter la diversité des destins, sans sombrer dans une uniformité et une centralisation qui seraient à la fois déshumanisées et coûteuses financièrement. Les libéraux savent que les décisions

sont meilleures, que les dépenses sont moins élevées quand elles sont prises au plus près des citoyens. Le rêve d'efficacité centraliste et technocrate s'est toujours avéré illusoire. Dès lors, ce sont les citoyens engagés pour le bien de leur commune, les députés pour le bien de leur canton qui doivent être les garants d'un fédéralisme respectueux des différentes parties de la Suisse et des minorités.

1. Respect de la sphère privée

Les libéraux ont toujours considéré que le respect de la sphère privée de chaque individu constitue le fondement même d'un Etat démocratique et libéral. Dès lors, ce respect doit pouvoir être exigé de chacun, y compris de l'appareil étatique. Or l'évolution rapide des technologies de l'information, l'explosion du marché des téléphones portables, d'Internet, l'utilisation croissante des cartes de crédit et autres moyens de paiement électronique, facilite la vie de millions de personnes, mais multiplie également les possibilités de contrôle sur tous les actes de notre vie quotidienne, nos déplacements, communications téléphoniques et électroniques, notre mode de vie et de consommation: elle empiète sur notre sphère privée qui est de plus en plus menacée. Cette lente érosion de la sphère privée inquiète les libéraux, ce d'autant que les récents événements mondiaux ont mis en lumière le besoin d'une collecte d'informations liées au terrorisme par exemple. Il est bien évident que dans toute société démocratique, il existe des droits et des devoirs qui doivent être hiérarchisés; c'est le cas de la

liberté individuelle qui s'oppose à la notion de sécurité publique. Mais il existe aussi des valeurs et des droits universels qui sont indépendants des contingences sociales, culturelles ou historiques. A n'en pas douter, le droit à la sphère privée en fait partie intégrante. Aux yeux des libéraux, le droit de s'immiscer dans la sphère privée doit répondre à la fois à un intérêt public prépondérant, à une base légale qui démontre la nécessité d'agir et doit requérir une très grande proportionnalité dans l'intervention. Pour les libéraux, le respect de la sphère privée passe avant tout par la confidentialité absolue des données personnelles. La collecte de celles-ci ne peut se faire sans le consentement de la personne intéressée. Les libéraux s'engagent à ce que le droit suisse soit pleinement appliqué et renforcé, car jusqu'à présent seule une utilisation systématique des données personnelles requiert l'autorisation de la personne concernée. La Confédération doit être prompte à promouvoir au niveau international des standards reconnus. Les libéraux estiment qu'il est de son devoir de développer une stratégie de communication, pour informer les citoyens.

Le respect de la sphère privée passe aussi par la lutte contre la cybercriminalité ou criminalité informatique. Le caractère transnational des réseaux de communication et des systèmes informatiques renforce les difficultés que rencontrent déjà, au niveau national, les services judiciaires et répressifs pour traquer les délinquants informatiques. La lutte contre la criminalité dans le cyberspace requiert des moyens d'investigation sans cesse renouvelés. Dans ce contexte, les libéraux ont demandé à ce que des mesures de coordination soient prises entre les cantons et la Confédération. Une cellule de coordination a été mise alors en place.

Le respect de la sphère privée passe enfin par le respect absolu de la sphère privée financière, à savoir plus concrètement le secret bancaire. Celui-ci ne doit être levé que lorsque des poursuites fondées sur des infractions pénales de droit commun sont l'objet d'une investiga-

tion de l'autorité pénale compétente. Dans ce contexte, toutes les tentatives actuelles de criminaliser l'évasion fiscale doivent être combattues. Elles traduiraient une dégradation des relations entre l'Etat et les citoyens et transformeraient rapidement notre pays en Etat policier dont les modèles à l'étranger sont nombreux. Pour ces raisons, les libéraux soutiennent le Conseil fédéral dans sa résistance aux pressions fiscales exercées par nos voisins européens et par une large partie de la communauté internationale. Les libéraux rejettent catégoriquement une "internationale des fiscs" qui est contraire aux intérêts de notre économie et qui serait une grande menace pour la sphère privée et pour les libertés individuelles.

2. Des services publics efficaces et mieux définis

Un service public performant assurant un service de base au public, c'est-à-dire accessible au plus grand nombre à un prix modéré, c'est ce que veut le Parti libéral.

Longtemps, les services publics ont été considérés comme un bien méritoire: ils avaient le droit d'accumuler les déficits dans l'intérêt public et avec l'aide de l'Etat et transféraient aux contribuables une partie des coûts. Cette situation n'est aujourd'hui plus possible. Les déficits et certaines inefficacités pouvaient être tolérées du moment qu'ils se produisaient dans une économie uniquement nationale. Cette situation a changé de façon fondamentale depuis le début de la dernière décennie. Les frontières nationales sont devenues plus perméables aux marchandises, aux services, ainsi qu'à une plus grande liberté de circulation des personnes et du capital. Les innovations technologiques, notamment dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, ont obligé certains services publics à se transformer et à se frotter à la concurrence. Ceux-ci doivent impérativement améliorer leurs prestations et assurer ainsi leur efficacité. Les libéraux soutiennent la libéralisation économique de certains services publics, comme les télécommunications par exemple. La concu-

rence doit être un moyen de permettre une plus grande efficacité et surtout le développement d'innovation dans les services au public. Ils plébiscitent une gestion des entreprises publiques et de certains offices de l'administration fédérale par mandats de prestation et par l'octroi de budgets globaux ou de paiements réglés selon le droit privé. L'autonomie de certains services publics doit être également promue. Ceux-ci permettent d'éliminer les inefficacités et de motiver davantage les employés dans leur travail quotidien. Dans ce contexte, l'Etat ne doit plus autoritairement déterminer les mandats de chaque organisme public.

Une plus large autonomie accordée aux services publics doit être aussi soutenue par le projet de réforme de la nouvelle péréquation financière. La redistribution qui s'effectuera pour les cantons de la périphérie leur permettra de décider s'ils veulent acquérir des prestations de services publics et les mettre à la disposition de leurs habitants.

Le Parti libéral est un parti conservateur des valeurs qui ont permis à la Suisse d'atteindre le nouveau de développement qu'elle connaît aujourd'hui: la liberté, l'engagement, le savoir-faire helvétique, la responsabilité etc. En aucun cas, il n'est un parti conservateur des structures. Selon toutes les expériences, les changements de structures sont inévitables et sont dus aux changements de la demande et dans les innovations techniques. Une politique qui vise à conserver les structures ne fait que déplacer les coûts d'adaptation sur les générations futures. Pour garantir les postes de travail et l'adaptation des services destinés au public, le Parti libéral plébiscite les libéralisations qui s'opèrent. Les tentatives pour freiner ces adaptations nécessaires par des interventions politiques ou de nouvelles obligations vont vers des fins contraires. Ils augmentent les coûts des entreprises qui assurent le service au public et ont par conséquent toujours des conséquences négatives sur les emplois.

3. Gestion du territoire: NON au territoire " sous cloche "

Avec l'utilisation de toujours davantage d'espace, la croissance démographique et l'accroissement du nombre des ménages, la consommation de surface par habitant a fortement augmenté. Manifestement, le phénomène de dispersion des constructions prend de l'ampleur en Suisse. Aux yeux des libéraux, il s'agit aujourd'hui de permettre le plus harmonieusement possible la densification de l'utilisation du sol et de garantir aux cantons une marge de manœuvre suffisante. Ils refuseront que l'on mette le territoire " sous cloche ". L'aménagement du territoire doit rester une question essentiellement cantonale

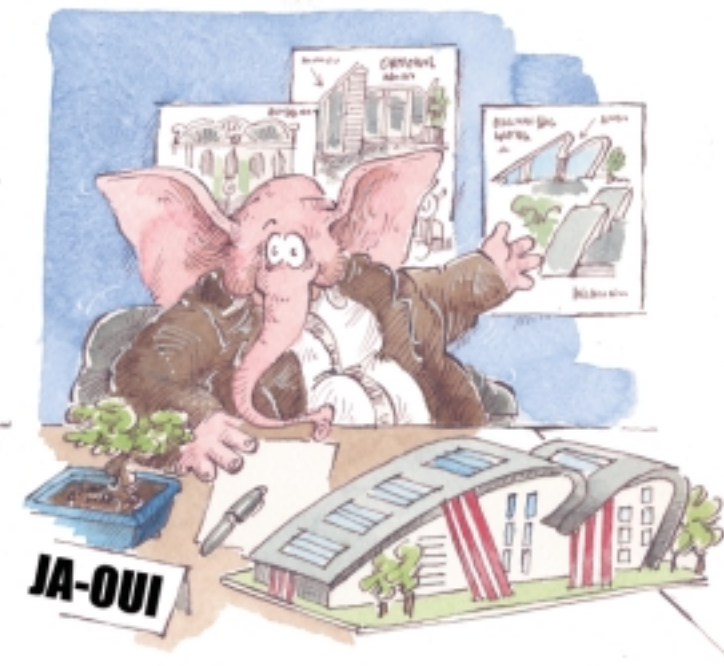
Les libéraux ont été favorables à une refonte des dispositions régissant l'aménagement du territoire en 1999, notamment une ouverture de la zone agricole à des activités non dépendantes du sol. Cependant, les libéraux regrettent que cette ouverture soit aujourd'hui encore très lente, notamment en matière de construction de logements. Les règlements tatillons et trop restrictifs ne permettent pas l'agrandissement voire la modification des constructions agricoles actuelles. Les libéraux souhaitent que les engagements du Conseil fédéral destinés à densifier les zones déjà bâties soient mieux respectés. Ils sont en faveur de l'élargissement des possibilités d'utiliser les constructions agricoles existantes situées dans la zone agricole: le but est de pouvoir répondre à une meilleure adéquation entre les besoins de l'agriculture et la pénurie de logements, principalement due à l'augmentation de la population.

En matière de promotion du logement, les libéraux ont toujours estimé que la fiscalité cantonale comme la fiscale fédérale n'a pas été énormément utilisée pour favoriser l'encouragement à la propriété. La propriété privée immobilière est hélas peu développée en Suisse. Les libéraux soutiennent les modalités d'un changement de système à cet égard (suppression de la valeur locative, déduction des intérêts hypothécaires) et plébiscitent l'introduction rapide d'un encouragement fiscal à l'épargne-logement.

4. Pour un fédéralisme coopératif

L'origine de nos structures fédéralistes résulte de l'histoire de la Confédération et de l'enracinement du citoyen dans un canton. Le fédéralisme rapproche le citoyen du lieu de la décision politique et de l'activité administrative. Lorsque l'intérêt général l'exige, on confie à l'Etat fédéral le pouvoir et la responsabilité en certains domaines. C'est dans cet esprit que s'est créé, il y a plus de 150 ans, l'Etat fédéral. Les cantons ont alors décidé de mettre en commun leurs forces et leurs compétences et de confier à l'autorité fédérale certaines tâches qu'ils ne pouvaient remplir eux-mêmes avec suffisamment d'efficacité.

Les libéraux, attachés au principe de subsidiarité, considèrent que nos structures fédéralistes ont toute leur raison d'être. Elles doivent même être renforcées surtout en regard du processus de globalisation. Toutefois, ils se refusent à rester ancrés dans les principes d'un cantonalisme figé. Le fédéralisme ne signifie pas le repli sur soi pour chacun des cantons, mais bien au contraire la coopération. Les cantons doivent donc répondre présent à un besoin de collaboration accru. Les inconvénients résultant de la multiplication des centres de décision sont contrebalancés à leurs yeux par le dynamisme et la souplesse créative que permet toute décentralisation.



Pour revivifier le fédéralisme, les libéraux soutiennent deux processus distincts:

Premièrement, ils plaident pour le développement d'un fédéralisme coopératif avec des modalités souples. Ils sont partisans des collaborations au sein de regroupements régionaux. La région n'est pas une entité immuable: elle peut concerner l'ensemble d'une collectivité linguistique, quelques cantons seulement ou encore un territoire transfrontalier. C'est pourquoi la réponse aux nouveaux défis passe par la mise en place de véritables réseaux dans lesquels les différents acteurs assument des responsabilités communes. Toutefois, la collaboration intercantonale ou intercommunale pose la question du contrôle démocratique. Les libéraux estiment que la réponse à cette préoccupation ne passe pas par la création de conseils régionaux ou des structures politiques intermédiaires entre les cantons et la Confédération. Il s'agit plutôt de définir des instruments de contrôle qui permettent aux parlements de disposer des informations nécessaires. La création de réseaux peut aussi être l'occasion d'introduire le principe des mandats de prestations qui constituent un véritable instrument de contrôle de la gestion publique.

« Vous savez combien le groupe libéral est attaché à la protection de la sphère privée et dès lors au secret bancaire. C'est d'ailleurs le premier parti politique suisse à avoir mis cet objet à l'ordre du jour d'un de ses congrès, il y a deux ans, au moment où les discussions se faisaient jour sur le plan européen et au moment où les menaces pesaient sur le secret bancaire. C'est dire combien nous y sommes attachés, mais c'est dire aussi combien le secret bancaire est impor-

Deuxièmement, les libéraux soutiennent le système de nouvelle péréquation financière. Ils considèrent que ce projet est déterminant pour l'avenir du fédéralisme suisse. La péréquation financière pratiquée depuis 1959 fait circuler 15 milliards de francs chaque année de façon erratique entre la Berne fédérale et les cantons. Elle consiste en un amalgame de 36 mesures qui pour la plupart ne sont pas coordonnées entre elles. Une modernisation du système de péréquation est donc nécessaire. Les libéraux soutiennent la collaboration intercantonale prévue par les projets de réforme. Cette réforme renforce le fédéralisme et l'autonomie financière des cantons. D'ailleurs, un mécanisme de péréquation financière transparent entre la Confédération et les cantons, et des cantons riches vers des cantons à faible capacité financière doit aujourd'hui continuer à procurer des ressources propres à tous les cantons. La souveraineté fiscale de chacun est maintenue. Pour les libéraux, ce projet de grande envergure est seul susceptible de faire obstacle aux velléités des partis de gauche de promouvoir une harmonisation fiscale au niveau fédéral.

tant. Il ne doit pas ressortir de débats politicards, si vous me passez l'expression, il doit ressortir renforcé d'un débat en profondeur, d'un débat qui n'est pas improvisé, d'un débat qui n'est pas fait à la sauvette. [...] C'est la raison pour laquelle le groupe libéral, tout en défendant fortement le secret bancaire, n'aimerait pas qu'on l'affaiblisse par des manœuvres tactiques »

Claude Ruey, Conseiller national, 13 mars 2003

Interventions parlementaires libérales

00.3138. Mo Empêcher les discriminations à l'encontre des parlementaires francophones et italophones – 24.03.00

01.5189. Image de la place économique et scientifique suisse – 01.10.01

02.3615. La société anonyme est-elle un instrument adéquat de la gestion publique ? – 04.10.02

00.455. Iv. pa. Autorisation du diagnostic préimplantatoire lors de risque grave – 28.11.00

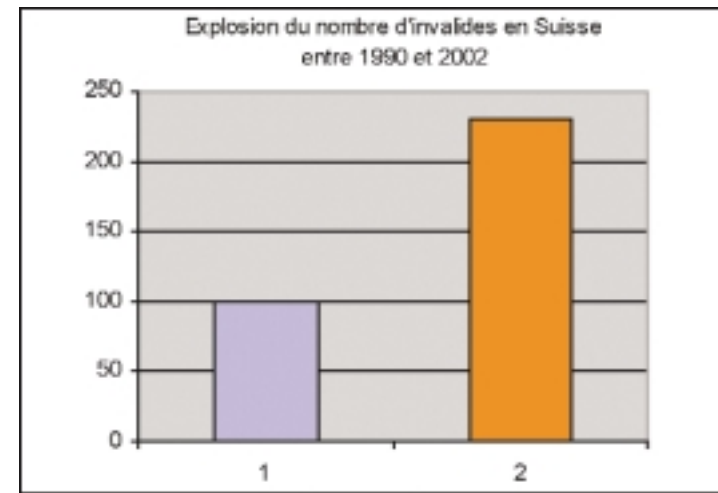
4. GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE VIE

Rien ne justifie que la qualité de vie se dégrade. Notre pays a toujours su conserver un haut niveau d'attractivité par sa qualité de vie, il est indispensable qu'il la conserve. Les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de la population doivent être prises. Les assurances sociales doivent avoir un financement solide sur le long terme. Les familles ne doivent pas être pénalisées. La justice, en particulier celle des mineurs, doit être renforcée.

- Un ordre fondé sur le respect de la liberté ne saurait tolérer de no man's land juridique ou le fait que certaines règles soient systématiquement violées. Et un Etat qui ne peut plus compter sur un respect volontaire des règles par la majorité de ses citoyens se voit finalement obligé d'assurer ce respect en recourant à des mesures coercitives qui touchent tout le monde. S'il est certain que l'Etat doit légiférer avec retenue et éviter de mettre sur pied une législation plus dense que nécessaire, il n'en demeure pas moins que les dispositions législatives doivent être respectées et appliquées une fois décidées.
- Les procédures de flagrant délit ne constituent pas la panacée, mais elles ont l'immense avantage d'associer clairement la faute et la peine, d'éviter le sentiment d'impunité qui règne trop communément chez les auteurs de petits délits.
- C'est toutefois la prévention qui doit primer: au lieu d'attendre que le jeune dérape, toutes les institutions impliquées (police, école, aide sociale, famille) doivent unir leurs efforts pour détecter et prendre en charge les jeunes qui sont victimes de violences familiales ou de carences éducatives graves.
- La sécurité, c'est aussi la sécurité sociale. Pour les libéraux, il s'agit d'avoir une meilleure appréciation d'ensemble des assurances sociales et de conserver les principes de solidarité qui sous-tendent notre système social. Cela pour garantir la solidité financière des assurances sociales et pour comprimer leurs coûts.

1. Pour des assurances sociales au financement solide

Les libéraux sont préoccupés par les incertitudes pesant sur l'avenir de la prévoyance sociale et sur les autres assurances sociales. L'évolution démographique exerce une influence majeure sur la législation sociale. Toujours moins nombreuses sont les personnes actives qui doivent financer l'aide aux générations supérieures, en augmentation constante. Les libéraux souhaitent un réexamen approfondi et critique de notre sécurité sociale avec pour objectif la mise en place d'une stratégie globale mettant fin au développement individuel des diverses branches d'assurance. Ils plaident donc pour qu'une appréciation d'en-



semble du système des assurances sociales soient élaborées, car les révisions réalisées actuellement de manière ponctuelle – sans aucune systématique du point de vue externe – débouchent sur des situations de plus en plus enchevêtrées. Or, A plusieurs reprises, les libéraux ont pu exprimer ce souci, que ce soit lors des débats sur la 4e révision de l'AI ou la 1re révision de la LPP, que ce soit aussi lors de ceux relatifs à la 3e révision de l'assurance-chômage. A chaque fois, ils ont regretté le manque de vision à long terme en matière de financement et le caractère trop superficiel des révisions.

Les libéraux souhaitent une consolidation du financement des diverses branches d'assurance, à savoir une solidification du système des trois piliers. Le partage des responsabilités de prévoyance entre les travailleurs, les employeurs et les collectivités publiques est le seul système à même de garantir un équilibre entre les intérêts parfois divergents des partenaires. Il permet d'assurer la pérennité du système et la fiabilité des prestations. Les libéraux ont toujours affirmé la qualité de notre système de prévoyance basé sur les trois piliers et les trois partenaires, et ils s'engagent et s'engageront pour sa consolidation.

En matière de prévoyance, les libéraux sont intéressés à la problématique de la prise et du maintien en emploi des personnes de plus de 50 ans. Ils estiment que le maintien en emploi, mais aussi l'augmentation possible pour ceux qui le souhaitent de la durée de vie professionnelle active est l'une des solutions au défi que pose la longévité à nos assurances sociales. Il est aussi un des remèdes essentiels à la fracture inter-générationnelle. Les personnes de plus de 50 ans sont porteuses de compétences et d'une expérience indispensable à notre économie nationale. Ceux-ci ne sauraient être discriminés sur le marché du travail sur le seul critère de l'âge. Par conséquent, des mesures incitatives et immédiates doivent être prises pour faciliter l'embauche et le maintien en emploi de ces personnes. Les libéraux ont déposé un postulat au Conseil national réclamant une harmonisation des pourcentages du salaire coordonné correspondant aux bonifications de vieillesse entre

les différentes classes d'âge: ainsi le taux appliqué à la classe d'âge au-dessus de 55 ans serait bien inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, ce qui inciterait les employeurs à embaucher des personnes de plus de 55 ans.

2. Pour un système de santé transparent et plus cohérent

Les libéraux se sont longuement interrogés sur les causes de la situation actuelle du système suisse de santé. Ils constatent que s'il y a un domaine qui est aujourd'hui des plus hybrides, c'est bien celui-ci. Le système mis en place par la LAMal est un véritable manteau d'Arlequin. Il comprend un peu de concurrence, un peu d'étatisme, un peu d'économicité, un peu de prix administrés, beaucoup de planification, mais peu de liberté, du public, du privé: il n'est pas étonnant que l'on puisse s'y perdre et que tous les partenaires soient insatisfaits des résultats. Les libéraux sont persuadés qu'il faut davantage faire appel à la transparence et au sens de la responsabilité des patients, des soignants, des assureurs et des autres prestataires en matière de santé ; de même, bien que la santé soit un marché très particulier, ils sont convaincus qu'il faut introduire des mécanismes économiques auto-régulateurs de type concurrentiel partout où c'est possible. Ces éléments seront décisifs dans la modération d'une hausse des coûts de la santé que l'allongement de notre espérance de vie et nos standards de confort rendent inévitable. C'est dans ce sens que l'on doit envisager d'apporter des modifications à la LAMal. Les libéraux sont favorables à un système de santé qui postule avant tout le libre-choix. Ce système a un coût dont chacun doit peser les conséquences.

Les libéraux pensent qu'il est fallacieux de se focaliser sur les primes en tant que telles, en évitant de s'interroger sur ce qu'elles reflètent: la hausse des dépenses de santé. Celle-ci est engendrée par la transformation progressive de la pyramide des âges - le nombre des personnes âgées s'est accru et s'accroît de manière considérable relativement à la population " active " -, et d'autre part, parce que nous le voulons bien – nous attendons tous de notre système de santé une haute qualité des presta-

tions. De ce fait, les libéraux estiment aujourd'hui important de connaître réellement le niveau des soins que la population suisse souhaite et quelle part de son revenu elle souhaite consacrer au coût de la santé.

En la circonstance, les libéraux doutent que le catalogue de mesures adoptées par le Conseil fédéral soit susceptible de réduire le volume des prestations. Celui-ci semble être le principal responsable de l'évolution à la hausse des primes d'assurance maladie. Il serait judicieux de stopper l'extension du catalogue des prestations, voire d'en limiter la portée, de même que de faciliter les incitatifs économiques (franchises ; développement sur un marché concurrentiel d'une plus large palette d'assurances complémentaires).

« Le vrai problème, c'est donc le coût de la santé, la maîtrise des coûts. Certains veulent répartir la facture différemment, cela ne règlera pas les problèmes. On peut peut-être trouver là des solutions sociales dans la manière de couvrir les coûts, cela nous n'en disconvenons pas. Mais lorsqu'il s'agit de maîtriser les coûts, il faut lutter contre la hausse ou même, plus modestement, la limiter. [...] Alors, comment limiter? il y a deux solutions possibles: la solution - schématiquement bien sûr - du dirigisme et celle de la concurrence. On la voit poindre chez certains : toujours plus de dirigisme, de planification, d'étatisme, d'administration. Or, nous sortons d'en prendre, si je puis dire, puisque, justement, la concurrence n'a pas joué et n'a pas fonctionné. Oh, pas la concurrence pure, on sait bien que le marché de la santé publique n'est pas un marché comme les autres! Mais l'introduction de mécanismes économiques régulateurs, la possibilité de faire jouer le maximum possible de mécanismes concurrentiels, c'est précisément la voie que les libéraux choisissent résolument ».

**Claude Ruey,
Conseiller national, 9 décembre 2002**

3. Contre la loi de la jungle: combattre l'incivilité et la délinquance

L'exercice de la liberté postule que la sécurité intérieure et application du droit à tous les niveaux caractérisent l'Etat de droit. Ce sont donc également les conditions préalables d'un système libéral et démocratique. L'Etat de droit ne peut rester un ordre libéral que si le respect des règles va de soi pour la plupart des habitants. Il faut donc que le système juridique soit appliqué. Un ordre fondé sur le respect de la liberté ne saurait en revanche tolérer de no man's land juridique et le fait que certaines règles soient systématiquement violées.

Aujourd'hui, notre société aspire à davantage de sécurité autant bien physique que matérielle pour envisager l'avenir avec sérénité. Car la sécurité intérieure est devenue problématique, dans les agglomérations urbaines mais aussi dans les campagnes. Ainsi, des situations encore impensables il y a une vingtaine d'années sont aujourd'hui des réalités alarmantes dans quelques grandes villes de notre pays, vols, bandes de jeunes molestant des passants en plein jour, règlements de comptes entre trafiquants de stupéfiants et autres criminels. De tels phénomènes s'expliquent partiellement par le relâchement de la cohésion sociale et la relativisation des valeurs éthiques. Mais également par la disparition du respect face à la loi et aux coutumes dans une société qui proclame que toutes les valeurs sont relatives et qui a fait du pluralisme un dénominateur commun.

Face au développement de la délinquance et du sentiment d'insécurité, les libéraux s'engagent notamment pour la création de procédures de flagrants délits. En autorisant une expression sans délai de la justice, elles permettront de redonner immédiatement sens et raison à la sanction, pour les auteurs comme pour les victimes de délits. Les libéraux souhaitent également l'ouverture plus facile d'établissements fermés pour mineurs.



Parallèlement, il faut insister sur le respect des règles en vigueur dans tous les autres domaines de notre ordre juridique afin d'éviter de tomber dans la loi de la jungle. Leurs responsabilités en la matière doivent être rappelées aux personnes chargées de l'éducation des jeunes, notamment aux parents; ils ne peuvent en effet déléguer cette tâche à la société, ni à l'école en particulier.

Le corps enseignant à tous les niveaux doit être rendu une fois encore sensible au problème afin qu'il place constamment le respect des règles et le savoir-vivre au centre de son activité.

Face aux systèmes de valeurs et de règles propres aux étrangers vivant dans notre pays, nous devons certes nous montrer tolérants, mais nous pouvons également attendre de ces personnes qu'elles respectent nos règles et les valeurs qui les sous-tendent. L'école a ici pour tâche de transmettre lesdites valeurs.

L'école doit et peut pour cela s'appuyer sur les fondements sur lesquels reposent notre société et notre culture, aussi bien dans la sphère privée que sur le plan public. C'est par la réflexion menée sur ces principes de base que les fondements de notre système juridique ont également été élaborés pour constituer le consensus éthique minimum régissant notre vie sociale publique et privée. Notre ordre juridique est ainsi construit sur les notions de droits de l'homme, de liberté - avec les possibilités qu'elle offre à l'être humain dans le façonnement de sa vie -, de protection reconnue à la famille et à d'autres formes de vie communautaire, d'obligation de se soucier des faibles.

4. Pour une politique familiale renforcée

Les Libéraux restent attachés à la famille qui demeure le pivot et un maillon fondamental de l'organisation de notre société. L'évolution des mœurs et les recompositions familiales compliquent et nuancent les données, mais la protection de la famille n'en est pas moins indispensable.

La liberté de chacun de choisir son style de vie et ses activités trouve ses limites dans la responsabilité qu'implique une vie familiale. Les circonstances de la vie et les nécessités financières empêchent toutefois souvent le libre choix, particulièrement pour les femmes et les familles éclatées, entre une activité économique et la concentration sur les tâches familiales. Si l'Etat n'a pas à se substituer à la famille, il doit, en revanche, envisager les moyens de la soutenir. Les libéraux sont très favorables à des mesures, par exemple fiscales, pour aider des parents engagés dans la vie active à organiser les aides familiales. Aux niveaux cantonal et communal, l'amélioration des structures d'accueil de la petite enfance et un réaménagement des horaires scolaires peuvent aussi faciliter la vie familiale, notamment dans les très nombreux cas où les deux parents exercent une activité professionnelle. Rappelons également que les libéraux ont soutenu les propositions en faveur d'un congé maternité de 14 semaines fondé sur le régime des assurances pertes de gains.

Plusieurs études ont démontré que l'esprit d'entreprise suisse se heurte à des murs socioculturels particulièrement solides et en ce qui concerne les familles: la garde des enfants. Les femmes suisses, en terme de création d'entreprises, sont en queue de peloton européen. Les libéraux s'engageront à renforcer les déductions fiscales des frais de garde et des familles. Celles-ci devraient permettre aux femmes comme aux hommes de créer plus facilement leur entreprise et donc de créer un maximum d'emplois.

5. Pour une politique environnementale cohérente

Les libéraux ont toujours placé leurs réflexions et décisions en matière d'énergie et d'environnement dans le long terme. Ils sont conscients que cette réflexion doit contribuer à l'amélioration du cadre de vie et ils souhaitent participer en première place à la promotion d'une politique environnementale durable et la notion d'équilibre: équilibre à trouver entre la

préservation de l'environnement et la non-pénalisation de l'économie, équilibre entre la préservation de l'environnement et le développement d'une politique des transports performante, équilibre enfin entre la préservation de l'environnement et la prise en compte des réalités actuelles en matière d'énergies, notamment d'énergie nucléaire. Pour les libéraux, l'approvisionnement en énergie de notre pays doit être mené de manière responsable. Les libéraux sont en faveur d'une politique en matière d'énergie qui encourage l'utilisation d'énergies renouvelables, gratifie une utilisation respectueuse de l'environnement et détaxe les énergies propres. Cette politique va pourtant à l'encontre de la logique du Département fédéral qui vise à procéder à une taxation encore plus importante des carburants propres. Le Parti libéral suisse est d'avis que l'incitation à l'utilisation d'un tel carburant ne peut se faire que par une diminution de la taxe perçue sur ces carburants et non par une taxation supplémentaire de ceux-ci.

Les libéraux s'engagent donc à promouvoir les véhicules "propres", comme ils ont soutenu au Parlement l'homologation des avions de type Ecolight en Suisse, et à réduire les taxes concernant les automobiles qualifiées de "propres". Ils seront également attentifs à l'encouragement de l'utilisation du gaz comme carburant automobile, de même qu'à des incitations fiscales pour les utilisateurs d'énergies renouvelables.

6. Pour une agriculture compétitive et concurrentielle

Les libéraux sont favorables depuis toujours à l'évolution du secteur agricole vers des structures de marché et vers une amélioration de sa compétitivité. Ils ont salué les engagements pris dans le cadre des accords bilatéraux ; ils se sont prononcés favorablement sur les propositions formulées dans le cadre de la politique agricole 2007 et se sont associés aux mesures prophylactiques prises en faveur de la filière carnée et notamment la loi et les ordonnances sur les épizooties et les mesures prises en faveur de la traçabilité.

Avec PA 2002, le monde agricole subit de nombreuses modifications de ses structures depuis plus d'une décennie: l'objectif est l'ouverture au marché. Les Libéraux appuient cette transformation et soutiennent l'amélioration de la compétitivité du secteur agro-alimentaire suisse. Cette transformation est nécessaire et souhaitable pour permettre la consolidation du secteur primaire et le rapprochement de notre agriculture des conditions du marché européen et de la mise en application des accords bilatéraux.

Les libéraux conservent un regard critique sur l'évolution des transformations imposées au monde agricole. Ils ont soutenu l'abolition des limites de revenus pour l'octroi des paiements directs. Celles-ci correspondaient enfin à la rétribution d'une juste prestation générale en faveur de l'environnement. Ils ont également dénoncé dans leurs interventions les contradictions fondamentales entre les différents objectifs imposés à l'agriculture: le rapprochement du marché, l'évolution vers des conditions de production plus respectueuses de l'environnement et l'occupation décentralisée du territoire.

Toutefois, les libéraux sont réalistes. Ils ne souhaitent pas une restructuration ultra-rapide du secteur agricole qui se fasse au dépend des principaux intéressés. Ils sont conscients que des très lourdes pressions pèsent sur le monde agricole d'aujourd'hui et qu'elles pourraient provoquer l'effondrement du secteur agricole. Cela serait en contradiction totale avec notre constitution. Ils estiment que la politique agricole doit impérativement échapper aux slogans: la politique agricole s'élabore trop aujourd'hui sur la base de critères idéologiques qui n'ont rien à voir avec les conditions-cadres nécessaires à son développement. Si l'on veut que les prix agricoles se rapprochent du marché, il n'est pas indiqué d'imposer des règles écologiques démesurées par rapport à celles en vigueur dans les autres pays. De même il n'est pas admissible que les produits importés, n'indiquent pas clairement leur origine et leurs modes de production. Une claire indication permettrait de vérifier s'ils répondent aux critères imposés à la production indigène.

Dès lors, pour les Libéraux, il est nécessaire de tenir compte du contexte économique global dans lequel se passe cette transformation des structures de l'agriculture, mais aussi du contexte local dans lequel cette transformation est vécue au quotidien. Rester à l'écoute du monde agricole et éviter que la législation soit omniprésente doit être la règle. Le but principal est l'assurance d'une agriculture multifonctionnelle.

« La "Politique agricole 2007", plan quadriennal des conditions-cadres de l'agriculture de notre pays, poursuit la réalisation des objectifs énoncés dans le programme précédent "Politique agricole 2002". Il convient de rappeler au début de ce débat que les transformations fondamentales, douloureuses, même si parfois souhaitables, de notre secteur agricole sont une conséquence de la globalisation. L'ouverture multilatérale des marchés, mise en place par les accords de l'OMC, postule l'augmentation des perspectives de développement pour la plupart des secteurs économiques et une pression accrue sur quelques autres dont, au premier plan, l'agriculture. Les secteurs éprouvés sont principalement ceux qui dépendent de facteurs de production humainement non maîtrisables, en particulier le territoire, la base sol qui conditionne les activités du secteur primaire et du tourisme. L'agriculture et ses quelques pour cent du produit intérieur brut est donc condamnée à subir, en termes de concurrence, les concessions d'accès au marché obtenues dans les négociations internationales en faveur des autres branches économiques de notre pays. Et il convient de le garder à l'esprit. A ceux qui, pratiquant les métiers exigeants de la terre, attendent des miracles de l'un ou l'autre des partenaires politiques, il convient de répondre avec franchise, respect et empathie,

tionnelle. Dans ce cadre, les Libéraux se montrent attentifs aux difficultés rencontrées par le monde agricole pour résister à la concurrence internationale, notamment dans le cadre de la main d'œuvre saisonnière. Ils demandent une augmentation des contingents de permis de travail de courte durée accordés aux cantons.

qu'il n'y aura pas de miracles en leur faveur et que les conditions-cadres de l'ouverture des marchés sont implacablement définies dans le cénacle de l'OMC. La moindre parcelle de réalisme découvre qu'il ne saurait être question pour l'économie de notre pays, et donc pour le bien-être de la majorité de ses habitants, de faire cavalier seul, de choisir le refuge autarcique qui détruirait inmanquablement la capacité de croissance économique de la Suisse. Le secteur primaire est le domaine des concessions depuis bientôt une décennie et les mesures dont nous parlons dans le projet législatif "Politique agricole 2007" visent à l'accompagner dans la mutation qui lui est imposée. Le cadre financier global est d'autant plus strictement défini, en l'occurrence un peu plus de 14 milliards de francs pour quatre ans, que les difficultés financières de la Confédération et la morosité économique générale s'aggravent. Ce crédit-cadre trop restreint pour ceux qui fournissent, dans des conditions souvent éprouvantes, les prestations générales constitutionnelles de l'agriculture est sans doute trop élevé pour ceux qui, contribuables obtus, n'apprécient pas la qualité paysagère et environnementale de notre pays. »

Serge Beck,
Conseil national, 17 mars 2003

Interventions parlementaires libérales

03.3103 Mo	Poursuite de l'activité professionnelle après 65 ans. Données – 20.03.03
03.3042 Po.	Création de régions destinées à couvrir les besoins en soins hospitaliers conformément à la LAMal. Examen effectué par le Conseil fédéral – 11.03.03
02.5118 Qst.	Nouveaux cabinets médicaux en Suisse – 17.06.02
02.3258 Mo.	Audit de l'OFAS – 17.06.02
02.3208 Po.	LPP. Mesures incitatives pour l'emploi des personnes âgées de plus de 55 ans – 17.04.02
02.3075 Ip.	LAMal. Diminution du nombre des personnes disposant d'une assurance complémentaire d'hospitalisation. Conséquences – 20.03.02
01.3560 Ip.	Viticulture suisse et concurrence internationale – 04.10.01
01.3687 LPP	taux d'intérêt technique de 4%: position du Conseil fédéral – 26.11.01
00.3727 Ip.	Impôts sur les huiles minérales à affectation obligatoire. Utilisation pour les infrastructures dans les agglomérations et les villes – 14.12.00
00.3705 Ip.	Protection du climat par le biais d'une surtaxe aérienne facultative – 14.12.00
00.3699 Po.	Inondation au Tessin. Mesures de prévention – 14.12.00
00.3311 Mo.	Levée de l'interdiction de vol pour les avions de type Ecolight – 21.06.00
00.3250 Mo.	Introduction en Suisse d'une assurance obligatoire contre les tremblements de terre – 07.06.00
99.3542 Mo	Bois et produits en bois. Déclaration de provenance – 08.10.99

5. RESTER OUVERT AU MONDE

Comme il est valable sur le plan intérieur, le constat est également valable sur le plan extérieur: la Suisse ne peut pas jouer les hérissons, elle doit impérativement s'ouvrir sur le monde extérieur. Jusqu'à présent, elle a avancé progressivement dans son ouverture au monde. L'adhésion aux institutions de Bretton Woods (1992), le soutien aux accords de Marrakech (instituant l'OMC), l'acceptation des accords bilatéraux avec l'Union européenne et plus récemment l'adhésion de notre pays à l'organisation des Nations Unies en sont une preuve. Toutefois, cette ouverture doit continuer. L'indispensable ouverture économique de la Suisse vers l'étranger doit s'accompagner d'une ouverture politique, culturelle et sociale respectant l'identité et la diversité de notre pays. C'est la clé de voûte d'un engagement que nous voulons réfléchi, pour une intégration efficace, profitable et durable de la Suisse à la communauté internationale.

Sur le plan économique, la Suisse gagne près d'un franc sur deux à l'étranger. Or, depuis plusieurs années, la crise économique mondiale et le processus de globalisation mondialisation aidant, les conditions sur les marchés se sont durcies, ce qui augmente encore la concurrence. Les entreprises suisses sont donc obligées de renforcer aujourd'hui leur potentiel

d'innovation, d'améliorer la qualité de leurs produits et de pratiquer tout en même temps des prix compétitifs. Cet effort accru de nos entreprises d'exportation nécessite un engagement clair de notre pays au niveau international pour permettre à nos entreprises de s'étendre sur les marchés internationaux, pour s'assurer de la suppression des grands cartels, pour coor-

Commerce extérieur								
Année	Total	UE	AELE	A	F	I	USA	JAP
	en mio fr.	en %						
Export CH 1999	114'445.5	62.6	0.5	23.3	9.4	8.0	11.4	3.6
" 2000	126'549.1	62.6	0.5	23.3	9.4	8.0	11.4	3.6
" 2001	131'717.1	61.0	0.5	22.2	9.0	8.0	10.6	3.9
" 2002	130'380.5	60.0	0.4	20.8	9.2	8.3	11.0	3.8
Import CH 1999	113'415.6	79.7	0.3	32.5	12.5	10.2	6.1	3.0
" 2000	128'615.3	79.7	0.3	32.5	12.5	10.2	6.1	3.0
" 2001	130'052.0	79.9	0.3	32.2	11.0	10.2	5.3	2.4
" 2002	123'125.0	80.4	0.2	32.3	10.4	10.8	5.3	2.1

donner au niveau européen et quelque fois mondial le contrôle du matériel ou des normes ou encore pour supprimer les barrières tarifaires et les contingentements. Cette nécessité plaide pour une intégration toujours plus nécessaire de notre économie à celle du continent européen.

Très active sur le plan humanitaire et sur celui des bons offices, la Suisse a trop souvent, sur d'autres terrains, cultivé l'image d'un pays en retrait et enclin à l'isolement. Les libéraux ont toujours soutenu que la traditionnelle ouverture économique de la Suisse vers l'extérieur s'accompagnait naturellement d'une ouverture politique, clé d'un engagement plus poussé au service de la communauté mondiale. Clé aussi d'une participation active aux prises de décisions qui tôt ou tard s'imposeraient à elle. Aussi, membre de l'ONU et des principales organisations internationales, la Suisse se doit-elle d'avoir une politique extérieure plus visible et plus cohérente: notre Etat doit plus que jamais être en mesure de sauvegarder ses intérêts dans un cadre multilatéral ou, pour ce qui est de l'Europe, supranational.

1) Pour un engagement international plus clair et plus important:

Les libéraux ont été favorables à l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies. Ils ont fait de même lors de l'adhésion aux institutions de Bretton Woods, ou lors de la création de l'OMC. Ces institutions internationales sont un outil indispensable à la politique extérieure de notre pays. Celle-ci doit lui assurer une place en vue sur la scène politique internationale. Elle doit renforcer son rôle de médiateur neutre et de partenaires indispensables dans le dialogue Nord-Sud. En raison de l'expérience et de la longue tradition de consensus de la Suisse, les libéraux soutiendront un engagement suisse plus important dans les programmes de rétablissement de la paix ainsi que dans les médiations internationales: que se soit au sein des organisations internationales, telles que l'ONU ou l'OSCE, ou bien lors d'engagements bilatéraux. De ce fait, les libéraux s'engagent pour que la Suisse développe les outils qui sont à disposition de sa politique étrangère. Plus elle multipliera les occasions de faire entendre sa position et d'apporter son concours au développement d'une communauté internationale basée sur la justice et le respect des règles de droit, meilleure sera sa crédibilité et la stabilité de son environnement géopolitique.

L'engagement de la Suisse vis-à-vis de l'extérieur passe également par la formulation d'une politique humanitaire et d'aide au développement cohérente et efficace. A ce sujet, les libéraux ont depuis longtemps soutenu un investissement plus important dans ce domaine. Pays siège du CICR, la Suisse doit se donner les moyens de mener une politique humanitaire active, à la mesure de ses moyens, de ses spécificités et de sa tradition. La coopération bilatérale au développement doit être développée avec des pays auxquels nous pouvons apporter une contribution globale déterminante. Cette aide doit être non seulement économique mais également politique par exemple au travers de l'appui à la mise en place de systèmes démocratiques durables et par la promotion de systèmes fédéralistes dans les pays pluriethniques ou pluriculturels. De telles démarches, même si elles exigent un engagement sur le long terme, peuvent être déterminantes pour éviter guerres civiles ou génocides. Elles supposent une offre de places de formation en Suisse pour les cadres des pays cibles ainsi que la mise à disposition dans lesdits pays de cadres politiques, juridiques, admi-

nistratifs et économiques suisses. Néanmoins, les libéraux seront attentifs à ce que la formulation d'une telle politique d'aide au développement réponde à des critères précis et fasse l'objet d'un compte rendu détaillé devant le Parlement. Il s'agit avant tout de renforcer la cohérence de notre politique extérieure, de lui assurer une vision claire sur le long terme et de garantir la crédibilité de notre engagement sur la scène internationale.

En outre, la politique extérieure et sa direction ne peuvent plus être l'apanage du seul chef des affaires extérieures. La mondialisation, l'arrivée sur la scène internationale de nouveaux acteurs (les ONG, la société civile entre autres) contraint notre pays à multiplier les façons de faire entendre sa position et de communiquer: les traditionnels canaux diplomatiques n'étant plus seuls suffisants. Dans ce cadre, les libéraux soutiennent le développement de ce qu'il convient d'appeler la diplomatie parlementaire. Ils ont d'ailleurs été très actifs au sein de la commission de politique extérieure à ce sujet. Il s'agit de permettre aux représentants du peuple suisse d'avoir l'opportunité de s'engager plus librement pour soutenir et pour faire connaître la position notre pays à travers le monde, lors de leur déplacement à l'étranger par exemple. Il s'agit aussi et surtout d'associer les parlementaires à la conduite de la politique étrangère dans le respect des compétences du Conseil fédéral.

2) Pour une Suisse partenaire, mieux intégrée économiquement et politiquement au sein de son continent

Il s'agit de ne pas l'oublier: la Suisse gagne près d'un franc sur deux à l'étranger et principalement sur le continent européen. Depuis plusieurs années, la crise économique mondiale et le processus de mondialisation ont durci les conditions sur les marchés et augmenté encore la concurrence. Les entreprises suisses sont obligées de renforcer aujourd'hui leur potentiel d'innovation, d'améliorer la qualité de leur produits et de pratiquer en même temps des prix compétitifs. Cet effort accru de nos entreprises nécessite un engagement clair de notre pays au niveau international et européen pour leur permettre de s'étendre dans les meilleures conditions sur les marchés internationaux. Il faut s'assurer de la suppression des grands cartels, coordonner au niveau européen, mais aussi mondial, le contrôle du matériel ou des normes ou encore supprimer les barrières tarifaires et les contingentements dans le respect des traditions économiques

de notre pays. Cette nécessité plaide pour une intégration progressive de notre économie à celle du continent européen et pour l'établissement clair et rapide d'un partenariat politique évolutif avec nos voisins européens.

Les libéraux savent que la question d'un rapprochement avec leurs voisins européens de l'Union européenne est récurrente. Dans ce cadre, ils soutiendront toujours les nouvelles négociations bilatérales qui sont engagées avec l'Union européenne et appuieront le Conseil fédéral. Ils ont été les premiers à vouloir discuter très clairement des avantages d'une éventuelle adhésion de la Suisse à l'Union européenne pour le développement de notre économie et la liberté d'action de nos concitoyens. Toutefois, même s'ils sont toujours convaincus que l'avenir de la Suisse passe par ce chemin, les libéraux ont pris acte du refus populaire d'aller aujourd'hui clairement vers une adhésion aux structures de l'Union européenne. Ne souhaitant pas des rapports au rabais avec leurs voisins européens, ils s'engageront pour une claire défense des intérêts politiques et économiques suisses: la défense de notre secret bancaire ou encore la promotion de la lutte suisse contre le blanchiment d'argent. De ce fait, les libéraux proposent que le Conseil fédéral envisage la signature d'un accord d'association avec l'Union européenne qui permettrait de renforcer nos liens économiques, politiques et institutionnels avec cet ensemble, sans que cela soit un palliatif de l'adhésion.

Au-delà de cette collaboration au niveau international, les libéraux s'investissent pour améliorer et développer la politique et les collaborations soit régionales, soit transfrontalières. Il est très souhaitable aujourd'hui que la Confédération délègue aux cantons une partie de ses compétences politiques nécessaires à une action politique efficace en matière de politique transfrontalière. A l'heure de la mondialisation, ces politiques transfrontalières et les collaborations qu'elles permettent d'instituer sont les garantes d'une nouvelle forme de relations. Elles suscitent les investissements et le développement d'une économie régionale, grâce par exemple à une amélioration des transports et des infrastructures de proximité.

3) Pour une armée moderne et efficace au service du pays et de la paix

Les libéraux ont toujours été attachés au maintien d'une armée de milice

dans notre pays. L'expérience prouve que des miliciens judicieusement formés peuvent soutenir la comparaison avec une armée de professionnels. Le maintien de la milice demeure d'ailleurs un élément très important pour le sentiment de cohésion nationale.

Une politique de sécurité responsable implique adaptation aux nouvelles menaces mais également continuité dans les efforts de défense traditionnelle. Les récents développements de l'actualité internationale ont relevé la nécessité, face au caractère imprévisible et diffus des nouvelles menaces, d'une adaptation de nos moyens de défense et en particulier d'une collaboration de plus en plus étroite avec les autres pays et d'une augmentation de l'efficacité de nos services de renseignements. Mais cela ne doit pas nous faire oublier que, même si les signes d'une menace traditionnelle ne sont pas visibles, celle-ci n'en est pas pour autant définitivement écartée.

Pour ces raisons, les libéraux veulent une armée qui réponde à deux engagements clairs: l'adaptation aux différentes menaces et la continuation de sa mission de défense du pays. Le premier engagement ne peut se faire aujourd'hui sans une véritable collaboration européenne et a fortiori internationale. La lutte contre le terrorisme international, l'engagement en faveur de la résolution des conflits, la mise en place des structures organisationnelles de certaines régions ravagées par des conflits nécessitent une collaboration internationale. Les Libéraux plaident pour une collaboration de notre armée avec les autres armées européennes, dans le cadre de manœuvres et d'exercice commun par exemple dans le respect de notre politique de neutralité. D'autre part, l'Armée doit être efficace et s'adapter à certaines nouvelles menaces pourtant particulièrement évidentes, qu'il s'agisse des progrès des techniques d'information ou des problèmes de sécurité en rapport avec l'utilisation de missiles. Les libéraux s'engageront à poursuivre la modernisation de notre armée dans ce domaine particulier également.

Le second engagement implique le développement d'une armée suisse efficace et l'Armée XXI répond à cet engagement. "Armée XXI" s'est donné la mission difficile de concilier les incertitudes de l'évolution stratégique avec notre constitution. L'armée reste une armée de milice et continue de reposer sur le principe du service militaire obligatoire; la défense reste l'activité de base de l'armée et les cantons assument toujours une part des

responsabilités. Les libéraux soutiennent les mesures proposées dans la cohérence du concept "Armée XXI", dans ses grandes lignes comme dans les points essentiels qui découlent des lignes fixées, à savoir la réduction des effectifs d'abord, la restructuration ensuite et la professionnalisation très partielle enfin.

4) Le choix clair d'une politique réaliste et cohérente à l'égard des étrangers

La Suisse compte sur son sol de nombreux étrangers établis ou en séjour. Ces étrangers sont souvent venus pour contribuer à la bonne marche de l'économie et pour soutenir la prospérité économique de notre pays. Cependant, la politique de la Suisse à l'égard des étrangers a toujours été ambiguë en ce sens que la loi a été influencée par la peur d'une prétendue surpopulation étrangère de notre pays, accompagnée paradoxalement par l'acceptation implicite de l'arrivée illégale d'étrangers utiles dans certains secteurs de l'économie qui ne pouvaient s'en passer. En forçant le trait, on pourrait caractériser la politique en matière d'étrangers comme étant à la fois paranoïaque, car fondée sur la crainte, et schizophrène, car tolérant, voire encourageant l'emploi illégal au gris ou au noir.

Les événements récents ont mis en lumière l'existence de nombreux sans-papiers et une augmentation des demandeurs d'asile. Pour les libéraux, il est, cependant, impératif de distinguer entre la politique d'asile et la politique régissant le séjour et l'établissement des étrangers.

→ politique d'asile

La Suisse s'honore depuis plusieurs siècles d'avoir été une terre d'asile pour de nombreuses femmes et de nombreux hommes qui fuyaient leur patrie, victimes de persécutions en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse. Nombreux, d'ailleurs, sont celles et ceux qui ont contribué et qui contribuent encore à la prospérité de notre pays. Toutefois, ces dernières années, ce droit d'asile accordé par la Suisse a été limité: le devoir d'accueil, dicté par les circonstances humanitaires, s'est transformé en une course d'obstacles juridiques qui ne satisfait personne. La politique actuelle provoque des crises de toute part. Pour les uns, la Suisse se montre trop res-

trictive et ils n'ont de cesse de dénoncer des cas où des requérants d'asile se voient refuser le droit de rester dans notre pays. Pour d'autres, en revanche, les autorités ne dominent pas la situation et se montrent incapables d'assurer les renvois.

Pour les libéraux, il s'agit aujourd'hui d'être clair: la politique d'asile doit rester une politique réaliste et humaine. Réaliste: car on ne peut pas garder en Suisse quiconque le demande et qu'il convient de poursuivre impitoyablement ceux qui trichent et qui commettent des infractions pénales. C'est, d'ailleurs un devoir aussi à l'égard de la majorité des requérants d'asile, qui respectent la légalité. Humaine: car il peut y avoir des situations humanitaires particulièrement difficiles pour lesquelles des mesures d'exception (" permis humanitaire ") doivent pouvoir être prises par l'autorité. Parmi les mesures à prendre, le Parti libéral suisse a toujours plaidé pour une exécution plus rapide et systématique des décisions de renvoi ; de même il a appelé de ses vœux une assistance sociale dégressive, sous réserve d'une justification avérée à un séjour prolongé. D'autre part, à propos de la permission ou de l'interdiction de travailler, les libéraux souhaitent une solution nuancée, à savoir une autorisation limitée aux requérants qui auraient joué franc jeu pour établir leur identité.

Cependant, les libéraux sont conscients que la problématique de l'asile n'est pas un phénomène que la Confédération et les cantons peuvent régler définitivement seuls. Ils plaident fortement pour une imbrication de la Suisse dans une politique d'asile concertée avec nos voisins de l'Union européenne.

→ séjour et établissement des étrangers

Concernant le séjour des étrangers, les libéraux postulent une approche ouverte tenant compte des besoins réels du pays et du fait que celui-ci est devenu de facto une terre d'immigration, comme toute l'Europe occidentale d'ailleurs. S'agissant de régler le sort des sans-papiers, les libéraux considèrent qu'il ne saurait y avoir d'admission globale, car un Etat démocratique ne saurait accepter que la loi soit systématiquement violée et que l'on commence à banaliser l'irrespect des règles adoptées. Des solutions sectorielles s'inspirant de la pratique des permis humanitaires doivent, cependant, être recherchées.

La transition vers une politique d'immigration plus ouverte ne peut se faire en une seule étape. Ce virage est évidemment difficile à prendre et on ne fera donc pas l'économie de mesures à court terme. Ils Les libéraux ont d'ailleurs proposé des solutions transitoires au Parlement (permis de courte durée dans l'agriculture et dans d'autres secteurs) en attendant la définition d'une véritable politique à l'égard de l'immigration. A terme, on devrait arriver à une plus large liberté de circulation des personnes, pour autant que chaque étranger admis en Suisse - les conditions de sécurité publique ayant été vérifiées - ait un contrat de travail, qui soit basé sur des conditions salariales et sociales qui ne conduisent pas à un " dumping de la misère ". C'est dans cette direction que doit aujourd'hui se développer la réflexion.

La position des libéraux à l'égard de l'intégration des étrangers résidant dans notre pays est claire: l'octroi des droits civiques pour les résidents de longue durée par une naturalisation facilitée. Les personnes qui le désirent doivent avoir ainsi la possibilité d'obtenir la citoyenneté de notre pays à des conditions et selon une procédure qui ne doivent être dissuasives ni au plan financier ni au plan des délais ou des complications procédurales. Les libéraux l'ont d'ailleurs



souligné lors de la modification de la loi sur la nationalité. Concernant la naturalisation automatique de la naturalisation, la liberté et la responsabilité auxquelles sont attachés les Libéraux postulent l'exi

« L'armée est un des éléments de la politique de sécurité. Certes, l'armée ne semble pas pouvoir répondre aux nouvelles menaces telles qu'on peut les imaginer aujourd'hui. Certes, l'armée n'est pas là pour lutter en priorité contre le terrorisme, car ce sera l'affaire de corps spécialisés, de la police - il y a un débat sur USIS, qui concerne le Département fédéral de justice et police. Certes, ça n'est pas avec l'armée, appelée à préparer la défense du territoire, que nous nous défendrons, par exemple, contre des chantages de terroristes qui nous menaceraient de fusées si nous ne libérons pas de telle prison tel groupe terroriste; cela doit ouvrir des perspectives de collaboration policière et stratégique avec des Etats étrangers, peut-être avec l'OTAN. Non, il s'agit ici de cette continuité, de ce cœur de compétences, comme disait la commission Brunner, c'est-à-dire la modernisation de l'armée répondant à des exigences modernes. Car "Armée 95" était un modèle dépassé et qui l'a été très vite. "Armée 95" a été dépassé parce que le modèle s'inscrivait encore dans cette idée de défense de masse, avec un effectif considérable, avec un encadrement très important en sous-officiers et en officiers, avec de grandes unités statiques. Le modèle qui est proposé aujourd'hui est un modèle

gence minimale d'une simple demande, concrétisation d'une volonté pour l'obtention d'une naturalisation facilitée pour la troisième génération.

le beaucoup plus souple où, certes, l'ancrage territorial et le lien avec les cantons subsistent, mais dans la souplesse, avec notamment le rattachement de troupes à des états-majors territoriaux. Mais il n'y a plus de grandes unités territoriales. Il n'y aura plus de grandes unités statiques comme les corps d'armée, les divisions. On en arrive maintenant à cette idée des brigades avec des bataillons qui seront les unités de base modulables; on en arrive aussi à l'idée d'un effectif réduit, mais beaucoup plus opérationnel en ce sens que la formation devrait mener à un niveau de compétences plus élevé: à la fin de l'école de recrues, les soldats devraient être déjà opérationnels dans ces unités en mouvement, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. On en arrive donc à une formation qui s'étale sur un moins grand nombre d'années, un soldat pouvant terminer tout son temps de service militaire à 26 ans. Effectif réduit, durée des obligations militaires diminuée, mobilité des formations, des unités et également niveau de formation plus élevé, voilà quels sont les grands axes de cette réforme ».

**Jacques-Simon Eggly,
Conseiller national, 10 juin 2002**

Interventions parlementaires libérales

02.3529. Mo. Coopération au développement avec les populations dépendant des forêts tropicales – 02.10.02

02.3374.lp. Amélioration des relations Suisse-Union européenne – 21.06.02

00.3328. Mo. Politique de neutralité active à l'égard de l'Irak – 22.06.00

01.426 Contingents de permis de courte durée accordés aux cantons – 20. 06. 01

00.3103. Mo. Création de procédures pour concilier les intérêts des pays endettés et créanciers – 23.03.00

00.427. Iv. pa. Exportation du matériel de guerre. Droit de l'homme et de l'enfant – 21.06.00

LIBERAL
www.liberal.ch

Parti libéral suisse
Spitalgasse 32
3001 Berne
Tél.: 031 311 64 04
info@liberal.ch



***POUR UNE SUISSE QUI GAGNE:
LES LIGNES DIRECTRICES DU PARTI LIBÉRAL SUISSE
POUR LA LÉGISLATURE 2003-2007***

LIBERAL
PARTI LIBÉRAL SUISSE